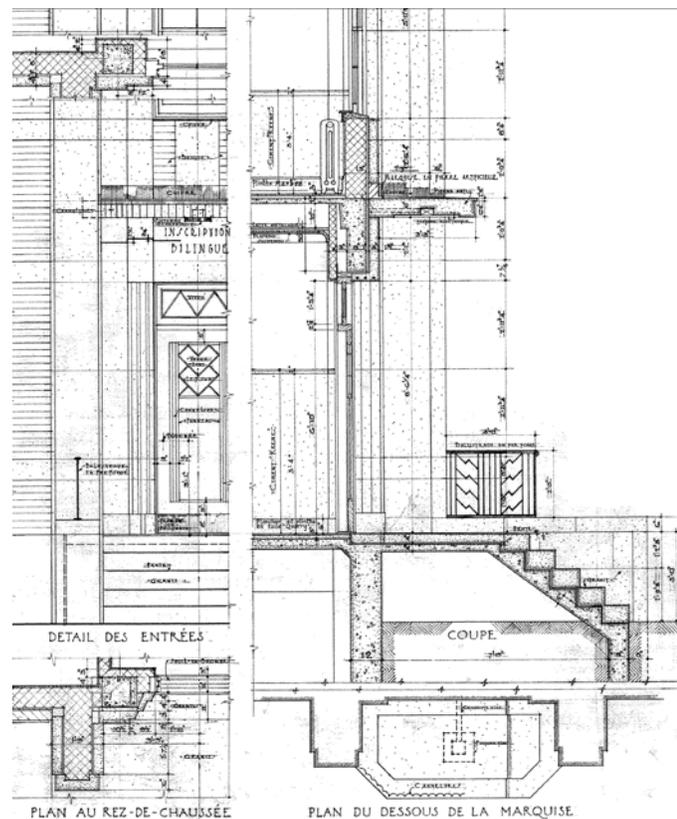


Étude sur l'intérêt patrimonial et l'état physique du 700, boulevard Rosemont, Montréal

Rapport final préparé pour la direction de l'aménagement urbain et des
services aux entreprises de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
et à la division des politiques et du plan d'urbanisme du
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
à la Ville de Montréal

par Beaupré et Michaud, architectes
mars 2005



Extrait de la planche originale #3, 30 décembre 1931

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

- I Remerciements
- II Mandat
- III Représentantes du client Comité du suivi
- IV Équipe du consultant

ANALYSE

- 1. L'emplacement
- 2. Le propriétaire et sa propriété
- 3. L'architecte
- 4. Contexte d'apparition de l'immeuble et de son évolution
- 5. Description succincte de l'évolution de l'immeuble
- 6. Analyse détaillée des plans

6.1 SÉRIE DE 1931-1932

- Feuille n° 1, 30 décembre 1931
- Feuille n° 2, 30 décembre 1931
- Feuille n° 3, 30 décembre 1931
- Feuille n° 4, 30 décembre 1931
- Feuille n° 5R, 5 mars 1932
- Feuille n° 8, 11 février 1932
- Feuille n° 15, 7 mars 1932
- Feuille n° 25, 18 mars 1932
- Feuille n° 35, 20 avril 1932

(voir les dessins d'architecture et d'ingénierie 1931-1932 dans cahier annexé)

6.2 SÉRIE DE 1940

- Feuille n° 1A, août 1940
- Feuille n° 2 A, août 1940
- Feuille n° 3A, août 1940

(voir les dessins d'architecture 1940 dans cahier annexé)

6.3 1ÈRE SÉRIE DE 1958

- Dessin 1000, janvier 1958
- Dessin 1001, janvier 1958
- Dessin 1003, janvier 1958
- Dessin 1004, janvier 1958
- Dessin 1005, janvier 1958

(voir la première série des dessins d'architecture 1958 dans cahier annexé)

6.4 2ÈME SÉRIE DE 1958

- Dessin 1020, septembre 1958
- Dessin 1021, septembre 1958

(voir la deuxième série des dessins d'architecture 1958 dans cahier annexé)

CONCLUSIONS

Importance comparée au niveau historique
Importance comparée au niveau architectural
Importance comparée au niveau urbain
Analyse de l'état des composantes
Présentation visuelle de l'état de l'immeuble (5 feuilles couleur)

RECOMMANDATIONS

Vue d'ensemble
Structure
Extérieurs
Intérieurs
Aménagement paysager
Budgets pour la restauration

DOCUMENTS ANNEXES

Rapport de recherche

Liste des projets signés Donat Beaupré, conservés aux archives de la direction des immeubles de la Ville de Montréal

N.B. : Cette liste contient des interventions sur des bâtiments existants, tel les bains Morgan, Mathieu, Hogan, la caserne n° 30, le centre Saint-Paul, etc...

Photocopies de certains rapports et dossiers du Conseil Municipal de Montréal.

Dossier 43,522

Dépenses relatives au chantier municipal de la rue de Fleurimont 1932-34

Photocopie de L'Art déco à Montréal

Allen, Lori D.

Montréal, Musée des Beaux-arts de Montréal, Service éducatif et culturel, 1991

AVANT-PROPOS

I Remerciements

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes que nous avons consultées dans la tenue de cette étude, pour la générosité et l'empressement avec lesquels elles nous ont transmis les informations nécessaires à notre analyse. Au risque d'en oublier certains, nous remercions **M. Robert Constantineau**, assistant technique en architecture, direction des immeubles, Ville de Montréal, qui nous a donné accès aux plans originaux et aux plans de modification du 700 Rosemont, **M. Gilles Balard**, ingénieur chef de section, ateliers de mécanique, Ville de Montréal, qui nous a rendu possible la visite du 700, boulevard Rosemont et **Mme Claudine Déom** qui nous a transmis copie de certains documents réunis lors de la rédaction de son mémoire de maîtrise sur les bâtiments municipaux construits à Montréal au cours des années 1930.

Nous remercions également les membres du Comité du suivi de cette étude, **Mmes Sylvia-Anne Duplantie, Sophie Charlebois, Denise Caron et Lise Bernier**, pour leurs judicieux commentaires.

II Mandat

En décembre dernier, l'Arrondissement Rosemont - Petite Patrie, mandatait Beaupré et Michaud, architectes, pour réaliser une étude sur l'intérêt patrimonial et l'état physique du 700, boulevard Rosemont.

Cette étude patrimoniale présente l'Histoire évolutive de l'édifice et révèle les modifications qu'il a subies depuis sa construction. Cette étude situe l'immeuble dans le contexte des travaux de chômage survenus au cours des années 30 et dans le contexte de la production Art déco à Montréal. Cette étude commente également l'état général dans lequel se trouve l'immeuble, de même que les modifications qu'il pourrait éventuellement subir sans que cela ne compromette son caractère spécifique ; elle donne finalement un aperçu des sommes nécessaires à la conservation de l'enveloppe de l'immeuble.

III Représentantes du client Comité du suivi

Dans ce dossier, la Ville de Montréal est représentée par

Sylvia-Anne Duplantie, chef de division urbanisme permis et inspection de l'Arrondissement Rosemont - Petite Patrie, direction aménagement urbain et services aux entreprises

Sophie Charlebois, architecte préposée à la planification, direction des services administratifs, division des ressources financières et matérielles, Arrondissement Rosemont - Petite-Patrie ;
Mme Charlebois agit à titre de chargé de projet

Denise Caron, historienne, conseillère en planification au service Mise en valeur du territoire et du patrimoine, direction de projet, bureau du patrimoine et toponymie du service de l'urbanisme

Lise Bernier, urbaniste, chargée de projet urbanisme, Mise en valeur du territoire et du patrimoine, développement économique et développement urbain, direction du développement urbain.

IV Équipe du consultant

Quatre personnes ont collaboré à cette étude.

Josette Michaud, architecte, est chargée de projet. À ce titre, elle a procédé à l'analyse sur place de l'immeuble, aux photographies de l'immeuble, à l'analyse des documents d'archives et à leur compilation ; elle a participé aux rencontres avec les différents participants, a rédigé les rapports préliminaire et final et en a coordonné la présentation graphique.

Radu Stoicescu, diplômé architecte et détenteur d'une maîtrise en conservation, a complété l'analyse de certains plans et a procédé à la mise en forme de la présentation graphique du rapport.

Lise Roussel, historienne de l'architecture, a repéré les cartes anciennes de l'emplacement, a effectué des recherches complémentaires en archives, tout particulièrement sur les bâtiments Art déco à Montréal.

Nadine Dantan est l'auxiliaire technique de la présentation du rapport.

ANALYSE

1. L'emplacement

Ancien cadastre
8-339
8-660 à 8-666
P667 à P669
Division du Village de la Côte-Saint-Louis

L'emplacement faisait partie de l'ancien Village de la Côte-Saint-Louis, annexé à la Ville de Montréal en 1893 ; il a fait par la suite partie du Quartier Saint-Edouard, établi aux abords de la rue Saint-Denis, au nord de la voie du CP.

Au début du XXe siècle, l'acquisition du terrain par la Montreal Street Railway (ancêtre de la STM) pour y installer des garages et des entrepôts, confirme la vocation industrielle de cette partie du quartier.

2. Le propriétaire et sa propriété

Suite à l'annexion du Village de la Côte-Saint-Louis, la Ville de Montréal devient propriétaire d'une série de terrains au nord de la voie ferrée du CP et y installe successivement :

<i>Dates</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>Architectes</i>
1929	L'Incinérateur des Carrières	J.D. Lafrenière et Donat Beaupré, sous la direction de J-O Marchand
1929	Des écuries pour le service de l'incinération ¹	Donat Beaupré et J.D. Lafrenière
1932	Ateliers municipaux de la cour Fleurimont, Édifice Burton (démoli)	Donat Beaupré
1932	Édifice administratif de la rue Fleurimont	Donat Beaupré

¹ Il faut rappeler ici que les chevaux de trait ont été impliqués dans les travaux publics jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, tant pour les travaux d'excavation, que pour le transport des matériaux.

3. L'architecte

Donat Beaupré devient membre de l'Association des architectes de la Province de Québec en 1914 et le demeurera jusqu'en 1964.

Il devient fonctionnaire municipal en 1923 et occupera le poste d'Architecte de la Cité à partir de 1931. Il dirige alors une équipe d'une vingtaine de personnes, tant architectes que techniciens et dessinateurs. Il semble avoir occupé ce poste jusqu'au début des années 1950.

En 1958, il est encore à l'emploi de la Ville, mais a cédé son poste à Emile Daoust.

Il prend sa retraite en 1961.

Au cours de sa carrière municipale, Donat Beaupré signe les plans d'une soixantaine de projets. Une bonne part de ces ouvrages sont des œuvres mineures, telles des vespasiennes, des pataugeoires, des passages souterrains, de petits chalets de parc, tel celui du parc Morgan, de même que la Tour de Lévis sur l'île Sainte Hélène. (voir la liste des interventions signées Donat Beaupré, architecte de la ville en annexe)²

Toutefois, certains bâtiments qui lui sont confiés sont plus imposants, telles les écuries des Carrières, les Ateliers municipaux de la cour Fleurimont, l'édifice administratif Fleurimont et le chalet du parc Laurier.

² Il faut toutefois consulter cette liste avec circonspection, parce qu'elle contient des interventions sur des bâtiments existants, tel les bains Morgan, Mathieu, Hogan, la caserne no 30, le centre Saint Paul etc. Seul un dépouillement des documents mentionnés dans cette liste pourrait confirmer la nature des interventions réalisées sous la direction de l'architecte de la Ville.

4. Contexte d'apparition de l'immeuble et de son évolution

Pendant les années 1920, Montréal développe graduellement des préoccupations urbanistiques. On assiste à la création de la Commission Métropolitaine de Montréal en 1921 et à la formation d'un comité d'urbanisme dirigé par l'architecte Percy Nobbs, au sein de la ligue des droits civiques.

En 1927, la Ville devient seule responsable de l'approvisionnement en eau, elle construit l'Incinérateur des Carrières et la Centrale d'alarme-incendie, dans le parc du Mont-Royal, deux ans plus tard.

Le crash boursier d'octobre 1929 interfère dans les mentalités ; aux yeux des administrateurs de l'époque, les réalisations des années de crise deviendront d'abord et avant tout une solution temporaire au chômage.

Dès 1930, sous l'administration municipale de Camilien Houde, trois commissions municipales sont formées pour faire face au chômage :

La Commission industrielle du chômage

Cette commission surveille les chantiers et s'assure de la provenance canadienne des matériaux.

La Commission consultative du chômage

Cette commission distribue les secours directs par l'entremise de certaines fédérations, telle la Saint-Vincent-de-Paul. De là naît le secours direct.

La Commission échevinale du chômage

Cette Commission agit dans le but de mettre à l'étude les meilleurs moyens à prendre pour remédier à la crise du chômage et elle agit en outre comme bureau de placement pour l'embauche des hommes employés sur les divers travaux de chômage en cours d'exécution.

La même année, on assiste à la mise sur pied d'une première Commission d'urbanisme municipale de Montréal, appelée Commission Beaugrand-Champagne. L'architecte Aristide Beaugrand Champagne préside la commission.³

En décembre 1930, en calquant les programmes américains, l'administration municipale met sur pied un programme de travaux de chômage portant principalement sur les viaducs, les tunnels, les tunnels piétonniers, les vespasiennes (une trentaine), les chalets de parc, les bâtiments de pompage de l'eau potable. On trouve également dans la liste des projets, des bains publics, des cliniques, des casernes de pompiers.

³ Les autres membres de la commission sont : Raoul Lacroix, architecte et professeur à l'école Polytechnique Ludger Venne, architecte Frederick G Todd, architecte paysagiste L.E. Schlemm, architecte-paysagiste et planificateur Aimé Cousineau, ingénieur à l'emploi de la Ville de Montréal J.E. Carmel, ingénieur pour la Ville.

En 1931, la Ville construit l'édifice De Lorimier pour loger ses camions d'entretien, et complète en 1932 par l'édifice administratif de la rue Fleurimont (700, boul. Rosemont actuel). Ces constructions reflètent et abritent les nouveaux besoins du service des Travaux publics. Ces bâtiments sont destinés au service des Travaux publics qui orchestre la mise en œuvre de la plupart des travaux de chômage.^{4 5}

De grands travaux sont menés de 1930 à 1934. En quatre ans, pas moins de 65 bâtiments municipaux seront construits grâce à un programme conjoint avec Ottawa et Québec. Le Gouvernement fédéral fournit 25 %, la Province 25 % et la Ville 50 %.

À l'insu des mentalités de l'époque, l'ensemble des améliorations civiques apportées par les bâtiments tels les bains publics, les chalets de parc et les parcs eux-mêmes constitue une première manifestation concrète d'urbanisme montréalais puisqu'il contribue largement à enrayer les problèmes urbains qui sont au cœur des préoccupations du moment.

Il faudra toutefois attendre jusqu'en 1941 pour assister à la création officielle du premier Service d'urbanisme de Montréal.

Les bâtiments qui seront construits par la Ville de Montréal, au cours des années 1930, répondront à des esthétiques diverses.

Un bon nombre répondra à l'esthétique de l'Art déco, notamment :

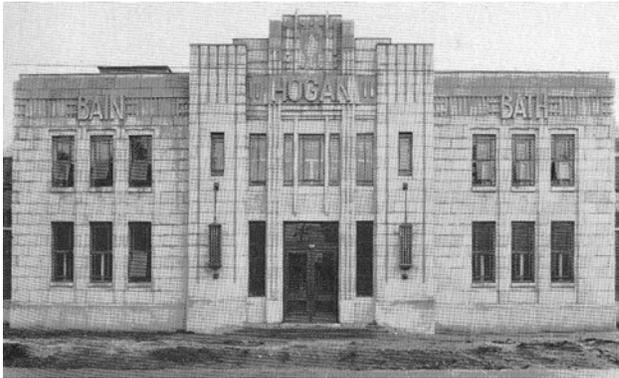
1930	Bain Hogan	David Jerome Spence
1931	Marché Atwater	Ludger Lemieux
1932	Clinique Siegler	H.L. Fetherstonhaugh

et d'autres à un degré moindre :

1930	Chalet du parc Laurier	Donat Beupré
1931-32	Édifice administratif Fleurimont	Donat Beupré
1931	Marché Saint-Jacques	Zotique Trudel et Joseph Albert Karch
1931	Caserne 31	E.A. Doucet

⁴ Source Mémoire de Maîtrise de Claudine Déom (1996) p. 62

⁵ En 1934, la Ville abolit les travaux de chômage, qui sont soupçonnés être une source importante de patronage ; seuls les secours directs demeurent. En 1937, une modification au service d'aide aux chômeurs laisse la responsabilité de la distribution de l'aide au service de la Santé et d'hygiène de la Ville qui s'en acquittera jusqu'à la fin des secours directs, en 1940.



Bain Hogan

Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la CUM – Les édifices publics 1981



Marché Saint Jacques

Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la CUM – Les édifices publics 1981



Marché Atwater

© Beupré et Michaud 2004



Caserne no 31

Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la CUM – Les édifices publics 1981

5. Description succincte de l'évolution de l'immeuble

1931-32 - 1940 - 1958

L'édifice a été construit en trois phases successives : 1932, 1940, 1958.

Les plans des deux premières phases sont signés par Donat Beaupré, architecte de la Ville . Les plans de 1958 sont signés par Émile Daoust.

L'évolution de l'immeuble se synthétise ainsi :

1931-32

1. Conception et construction d'un immeuble en brique et en pierre artificielle faisant 80'-0" sur 40'-0", comportant deux étages au-dessus d'un vide sanitaire.

L'immeuble comporte deux entrées distinctes. La première porte la mention Achat et vente / Purchase and Sales ; la deuxième : Chantier municipal / Municipal Yard.

Les plans sont datés de décembre 1931 à avril 1932.

1940

2. Construction d'un immeuble quasi identique en brique comportant deux étages au-dessus d'une cave de profondeur variable et comportant deux entrées distinctes.

La première porte la mention Comptabilité / Accounting ; la deuxième : Construction.

Cette construction est reliée à la première par une jonction d'environ 15 pieds de largeur dans laquelle se trouve une immense voûte. L'immeuble fait dorénavant 175'-0" sur 40'-0".

Les plans sont datés d'août 1940.

1958

3. Addition d'un étage au-dessus des deux parties de l'immeuble et de leur jonction.

Une première série de plans est datée de janvier 1958.

Une deuxième série, datée de septembre 1958, présente des élévations simplifiées et apporte des modifications aux travées des entrées réalisées dans les années 1930 et 1940.

6. Analyse détaillée des plans

6.1 SÉRIE DE 1931-1932

BUREAU DE L'ARCHITECTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Département des travaux Publics
Ouvrage Bureau rue de Fleurimont
Index 116

Feuille n° 1, 30 décembre 1931

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics.

Détail des sondages

Ces sondages nous indiquent que le roc solide se trouvait à environ 6 pieds sous la surface du sol et que des couches de roc et de glaise le recouvraient sur une profondeur d'environ 2 pieds ; ils nous indiquent également la présence d'environ 4 pieds de remplissage. Peut-être sommes nous à l'emplacement d'une ancienne construction.

Sur les coupes de la feuille n° 2 on constatera par ailleurs que l'excavation jusqu'au roc solide ne s'est faite que pour les fondations et que la cave est originalement restée sur les couches de roc et de glaise.

Plan d'ensemble indiquant l'emplacement du bureau projeté

Un peu à l'est de l'immeuble se trouve la Résidence du surintendant.
Entre les deux immeubles, on a porté à la main (postérieurement au dessin de 1931) le tracé de l'addition qui sera faite en 1940. Le dessin indique deux bâtiments jumeaux plutôt que réunis.

À l'angle de la rue Saint-Vallier se trouve un bâtiment qui abrite un bureau et un magasin.
Derrière le bâtiment se trouve un atelier de réparation.

Plan des fondations

L'accès à l'espace de la cave se fait à travers une trappe adjacente à un évier d'entretien, situé dans la pièce n° 15. Les fondations n'ont pas d'empatement et reposent directement sur le roc.

Le bâtiment est construit avec des colonnes engagées dans le mur et une travée structurale interne.

La structure est distribuée de façon asymétrique relativement à l'axe longitudinal.

Les espaces sous les escaliers sont inaccessibles.

Un drain français ceinture l'édifice.

On dénombre six registres de ventilation de la cave.

Plan du toit

Les piliers qui flanquent les entrées émergent du toit.
L'entretoit est aéré à l'aide de deux ventilateurs en cuivre.

Plan du rez-de-chaussée

Deux entrées distinctes. L'entrée est donne accès à l'escalier, on lit *Hall d'escalier*. L'escalier mène le public à l'étage (voir le plan "Étage"). Aucun escalier ne communique avec la cave. Seule une trappe dans le plancher y donne accès.

Ces bureaux doivent être déjà ceux des Travaux publics. Autour du Bureau général, dans lequel règne deux imposantes colonnes, sont distribués une salle d'attente, une voûte (pour les plans, pour des contrats ou pour de l'argent ?), une salle pour les chauffeurs, une autre pour les préposés aux camions, un bureau pour un contremaître. Il faut noter que la salle des chauffeurs n'est accessible que de l'extérieur et qu'elle n'est éclairée que par la porte vitrée et son imposte ; une "division vitrée" tente de transférer cette faible lumière vers la salle d'attente. La mention "division vitrée" désigne des fenêtres intérieures. Les autres bureaux sont occupés par M. Venne, M. Laflamme, M. Sévigny. Un dernier sert au secrétariat. Une salle pour les horloges enregistreuses et une toilette pour les hommes complètent le tout.

Plan de l'étage

En haut de l'escalier, on accueille le public dans un hall, dans lequel se trouve un grand comptoir. Une barrière sépare le hall du Bureau général. Quelques bureaux gravitent autour du hall, certains portent la mention "non occupé" (on construit en fonction des besoins futurs), d'autres servent de salles d'échantillons. Seul le bureau de M. Nickie est officiellement désigné.

Une autre voûte se trouve à ce niveau. On y trouve également une toilette pour les hommes et une toilette pour les dames, précédées d'un vestiaire.

Détail de la division vitrée

Ce détail nous illustre les fenêtres intérieures hautes qui permettent d'éclairer naturellement le vestiaire.

Coupe à travers la plinthe en métal

Ce détail nous renseigne sur la façon dont on avait prévu de faire passer le filage électrique, devant les murs de maçonnerie pleine.

Feuille n° 2, 30 décembre 1931

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics.

Note : chacune des élévations et des coupes indique que le bâtiment repose sur le roc solide.

Façade est

Les éléments de maçonnerie que flanquent les entrées sont plus hauts que le parapet.

Façade principale

Les entrées sont bien marquées (voir les détails sur la feuille 3), des bandeaux de pierre sont inscrits dans la continuité des linteaux et des allèges des fenêtres.

Façade ouest

Ces bandeaux se retrouvent sur les trois façades principales.

Coupe longitudinale

Ce dessin est mal nommé. Il s'agit de la façade arrière.
Il n'y a pas de bandeau de pierre à l'arrière du bâtiment.

Coupe transversale

On aperçoit l'escalier, le hall à l'étage et le comptoir de service ; des poutres imposantes reçoivent les charges des planchers et du toit.

Coupe longitudinale 'B'-'B''

Les planchers et le toit sont portés sur un système de poutrelles en béton.

Types de portes.

Cédule de portes.

Feuille n° 3, 30 décembre 1931

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics.

Détail type de la façade

Détail des entrées

Plan au rez-de-chaussée

Plan du dessous de la marquise

Détail de l'escalier : coupe 'C'-'C', coupe 'D'-'D', plan du premier étage, plan du rez-de-chaussée

Porte d'entrée type

Détail grandeur des châssis

Coupe 'E'-'E' (sur escalier)

Cette feuille de détails nous informe sur le système constructif. Dalles en béton nervurées dissimulées sous des plafonds "suspendus" en plâtre sur lattes métalliques. Murs extérieurs en terra-cotta avec parement de brique. (Aucune isolation dans les murs). Exigence de garantie de 20 ans pour la toiture en émulsion d'asphalte sur béton. Utilisation d'éléments en pierre artificielle pour la zone des entrées. Installation de marches et de perrons en granit.

Fenêtres à guillotine. Balustrade en fer forgé. Escalier intérieur en terrazzo. Planchers et plinthes des entrées en "Quarry Tile". Recouvrement des planchers en caoutchouc. Plinthes en marbre. Radiateurs à eau chaude sous les fenêtres.

Mention inscription bilingue au-dessus des portes.

Il faut considérer attentivement la note au plan, ajoutée plus tard, qui confirme que les mêmes détails ont servi pour les appels d'offres et le chantier de l'agrandissement de 1940.

Il faut considérer avec encore plus d'attention la note inscrite au-dessus des quatre dessins de l'escalier entourés d'un pointillé "*Note plans et coupes de l'escalier à renverser pour exécution*". En effet, sur le plan du rez-de-chaussée, on voit une nouvelle solution pour la localisation de l'évier et de la volée d'escalier vers la cave. Nous croyons que ce détail a été modifié au moment du projet de 1940 (mais on verra plus loin que cet escalier n'a probablement jamais été réalisé).

Cette feuille donne surtout à comprendre tout le soin que l'architecte de la Ville a mis dans la composition de la façade principale du bâtiment, bien qu'il recoure à de la pierre artificielle. Les portes d'entrée et leurs impostes devraient avoir du verre plombé. Les marquises en pierre artificielle ont des cannelures. Des moulages, des festons et des macarons sont insérés dans la maçonnerie au-dessus des portes. Les balustrades extérieures ont des motifs en trait de Jupiter. Tous les éléments sont bien équilibrés et répondent au goût du jour.

Feuille n° 4, 30 décembre 1931

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics (structure de béton, poutrelles nervurées).

Fondations

Plancher du toit

Noter sur ce dessin la présence d'une dalle mobile en prévision de la prolongation de l'escalier lors de l'ajout éventuel d'un étage.

Plancher du rez-de-chaussée

On retrouve sur ce dessin l'ouverture pour la trappe d'accès à la cave.

Plancher du premier étage

Il faut noter que ce genre de plan est normalement signé par un ingénieur en structure et non pas par un architecte. Peut-être Donat Beaupré était-il comme Ernest Cormier, à titre de diplômé en architecture de l'école Polytechnique, à la fois architecte et ingénieur.

Feuille n° 5R, 5 mars 1932

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et Wilson & Kearns, ingénieurs conseils, DWG no 31-41.B-1R (N.B. : Ce plan est produit en anglais, sur un fond de plan en français) (électricité et chauffage).

Plan des fondations

Rez-de-chaussée

Premier étage

Par ailleurs, le directeur des Travaux publics n'appose pas ici sa signature.

Feuille n° 8, 11 février 1932

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville.

Différents détails de la structure et des escaliers en béton

Il faut noter que ce genre de plan est normalement signé par un ingénieur en structure et non pas par un architecte. Peut-être Donat Beaupré était-il comme Ernest Cormier, à titre de diplômé en architecture de l'école Polytechnique, à la fois architecte et ingénieur.

Par ailleurs, le directeur des Travaux publics n'appose pas ici sa signature.

Feuille n° 15, 7 mars 1932

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville.

Différents détails de structure de béton, dimension de l'acier d'armature

Il faut noter que ce genre de plan est normalement signé par un ingénieur en structure et non pas par un architecte. Peut-être Donat Beaupré était-il comme Ernest Cormier, à titre de diplômé en architecture de l'école Polytechnique, à la fois architecte et ingénieur.

Par ailleurs, le directeur des Travaux publics n'appose pas ici sa signature.

Feuille n° 25, 18 mars 1932

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville.

Différents détails de structure de béton, dimension de l'acier d'armature
Détail de la dalle mobile présente sur le plan de structure du toit

Il faut noter que ce genre de plan est normalement signé par un ingénieur en structure et non pas par un architecte. Peut-être Donat Beaupré était-il comme Ernest Cormier, à titre de diplômé en architecture de l'école Polytechnique, à la fois architecte et ingénieur.

Par ailleurs, le directeur des Travaux publics n'appose pas ici sa signature.

Feuille n° 35, 20 avril 1932

sans signature.

Plan des fondations

Rez-de-chaussée

Plans d'utilisation des espaces du rez-de-chaussée

Porte la mention "plan modifié des cloisons intérieures et nouvelle distribution du personnel".
La voûte a changé de forme et a été agrandie.
Le bureau général a été agrandi. Les contremaîtres, les préposés aux camions et les horloges enregistreuses ne figurent plus aux plans. Le bureau de M. Venne a été déplacé.
Le panneau d'accès à la cave prend une forme rectangulaire allongée, vraisemblablement pour y insérer l'escalier de bois actuel.

6.2 Série de 1940

BUREAU DE L'ARCHITECTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Département des travaux publics
Ouvrage Agrandissement Bureaux rue de Fleurimont
Index 271

N.B. : ce jeu de plans est partiel parce qu'il réfère aux dessins du bâtiment primitif.

Feuille n° 1A, août 1940

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics, signée également C.E. Gélinas, assistant directeur.

Plan des toits

Toiture en asphalte.

Sous-sol

Dans l'addition, on prévoit avoir accès à la cave pour y loger des débarras (archives de la comptabilité et des propriétés municipales).

Feuille n° 2 A, août 1940

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics, signée également C.E. Gélinas, assistant directeur.

Rez-de-chaussée

L'ancienne voûte du rez-de-chaussée disparaît au profit d'une immense voûte qu'on situe entre les deux parties de l'immeuble.

Dans la nouvelle partie construite à l'est de la partie originale, on prévoit un escalier symétrique avec celui construit dans la partie ouest en 1932. (Nous n'avons pas trouvé de trace de cet escalier dans l'immeuble actuel ; nous avons tout lieu de croire qu'il n'a jamais été construit).

On prévoit un plan très ouvert dans la nouvelle partie, pour loger la comptabilité et dans l'ancienne partie, on établit un corridor à même l'ancien bureau général.

Dans la partie ouest, un bureau est réservé aux statistiques.

Premier étage

À ce niveau, un vide sépare les deux parties de l'immeuble.

La partie est de l'immeuble est réservée aux bureaux de l'architecture et de l'ingénierie des bâtiments de la Ville. En effet, ces bureaux portent la mention **architecte de la cité, ingénieur en chef prop. municip. assistant direct. travaux public, dessinateurs.**

Le public a également accès à cette partie de l'immeuble.

Les bureaux dans la partie ouest sont réservés à la division des achats des travaux publics.

Sondages

On apprend ici à quel niveau se trouvait le roc solide.

Feuille n° 3A, août 1940

signée Donat Beaupré, architecte de la Ville et JB Painchaud, directeur des Travaux publics,
signée également C.E. Gélinas, assistant directeur.

Façade agrandissement (partie est), bâtiment actuel (partie ouest)

Façade latérale, bâtiment actuel

Façade postérieure, agrandissement

Le nouveau bâtiment est le jumeau identique de celui construit en 1932, né avec huit ans de retard. On voit bien le vide au deuxième niveau qui sépare les deux bâtiments.

Toutefois, on constatera sur les plans de 1958 que le comblement de ce vide n'est pas indiqué comme travaux à faire. Il faut probablement conclure que la décision de remplir ce vide s'est prise en cours de chantier en 1940-41 et cela explique peut-être qu'il n'y ait pas eu de construction d'escalier intérieur puisqu'on pouvait rejoindre tout l'étage par l'escalier initial.

Il faut noter également le niveau du roc. Cela confirme qu'il a fallu creuser dans le roc pour établir la cave.

Types de portes

Coupe sur plinthe de marbre

Ces détails sont plus raffinés que ceux utilisés en 1931-32.

6.3 1ERE SÉRIE DE 1958

**VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCHITECTURE
Index 1087-7-1 Addition d'un étage édifice à bureaux 600-730 rue de Fleurimont**

Dessin 1000, janvier 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur.

Plan d'ensemble
(+ dessin des sondages)

Un bâtiment se trouve à l'est de l'édifice. Une clôture de bois située entre les deux édifices ferme l'accès à la cour.

Un bâtiment abritant Bureau et Magasin se trouve au coin de la rue Saint-Vallier.

Dessin 1001, janvier 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur.

Plan du 3^e étage
Tableau des finis

Les espaces sont très peu subdivisés à l'exception des salles de toilette, de la voûte (pour les plans) et d'un bureau à l'angle nord-ouest.

Une cloison vitrée sépare deux grands espaces à bureaux.

Un monte-charge est prévu sur la façade arrière.

Un seul escalier d'accès au 3^e étage. (La prolongation de cet escalier était déjà prévue aux plans de 1932)

Deux escaliers de secours en métal.

Le bâtiment est maintenant construit en matériaux moins nobles.

Les plinthes ne sont plus en marbre mais en tuile céramique.

Les plafonds acoustiques sont maintenant utilisés.

Les compartiments dans les toilettes sont en métal et les stratifiés *Arborite* sont utilisés derrière les lavabos (les compartiments de 1932 et 40 sont en marbre).

Dessin 1003, janvier 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L.L'Allier, directeur.

Plan du toit
Élévation principale

Ce projet conserve les entrées telles qu'en 1940, poursuit en pierre les entrées au niveau du 3^e étage et fait un débord de toit qui se projette au-dessus des entrées.

Dessin 1004, janvier 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur.

Coupe 'A'-'A'
Coupe 'B'-'B'
Élévation Nord
Élévation Sud-ouest

On prévoit poursuivre en pierre les entrées et faire un débord de toit qui se projette au-dessus des entrées.

Trappe d'accès au sous-sol à travers un puits adjacent au monte-charge extérieur. La coupe 'B'-'B'' ne montre pas d'escalier vers le sous-sol.

Dessin 1005, janvier 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur.

Coupe longitudinale 'C'-'C'
Élévation postérieure

On prévoit poursuivre en pierre les entrées et faire un débord de toit qui se projette au-dessus des entrées.

Le monte-charge est enveloppé de brique sur toute la hauteur. Sa base de béton est commune avec le puits d'accès au sous-sol.

6.4 2EME SÉRIE DE 1958

Dessin 1020, septembre 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur.

Plan du toit
Élévation principale

Six mois après le projet d'ajouter un étage, on modifie le détail des entrées et des marquises, on cache les détails Art déco et on renonce à poursuivre l'expression des entrées jusqu'au toit. De plus, on défait du travail de pierre au niveau du 2^e étage pour le remplacer par du travail de brique.

Dessin 1021, septembre 1958

signé E. Daoust, architecte de la Ville, approuvé L. L'Allier, directeur

Modification à la façade, détails échelle 1/2"=1'-0"
Élévations (de l'entrée)
Coupe 'A'-'A"
Coupe 'B'-'B"
Coupe 'C'-'C"
Coupe 'D'-'D"
Isométrique de la pierre

Ce dessin montre le détail de la solution qui se trouve encore en place aujourd'hui.

LE DRAIN FRANÇAIS LONGE
LE MUR DE FONDATION QUI
N'A PAS D'EMPATTEMENT

LA DIVISION VITRÉE EST,
EN RÉALITÉ, UNE BAIE VITRÉE
DANS LA CLOISON DE PLÂTRE

PROJECTION DE LA TRAPPE
D'ACCÈS AU VIDE TECHNIQUE

LES PILIERS DE MAÇONNERIE
ÉMERGENT DU TOIT

COLONNES ENGAGÉES DANS
LE MUR EXTÉRIEUR

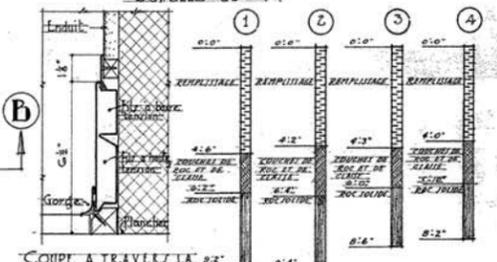
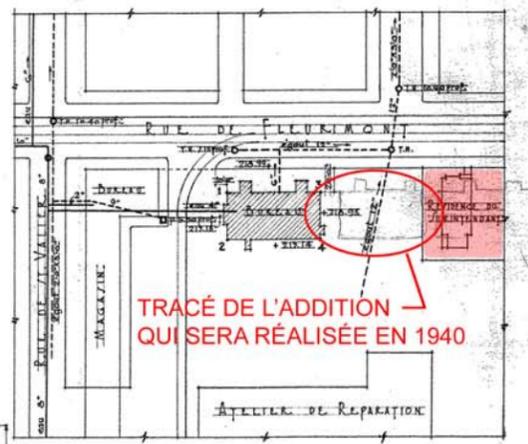
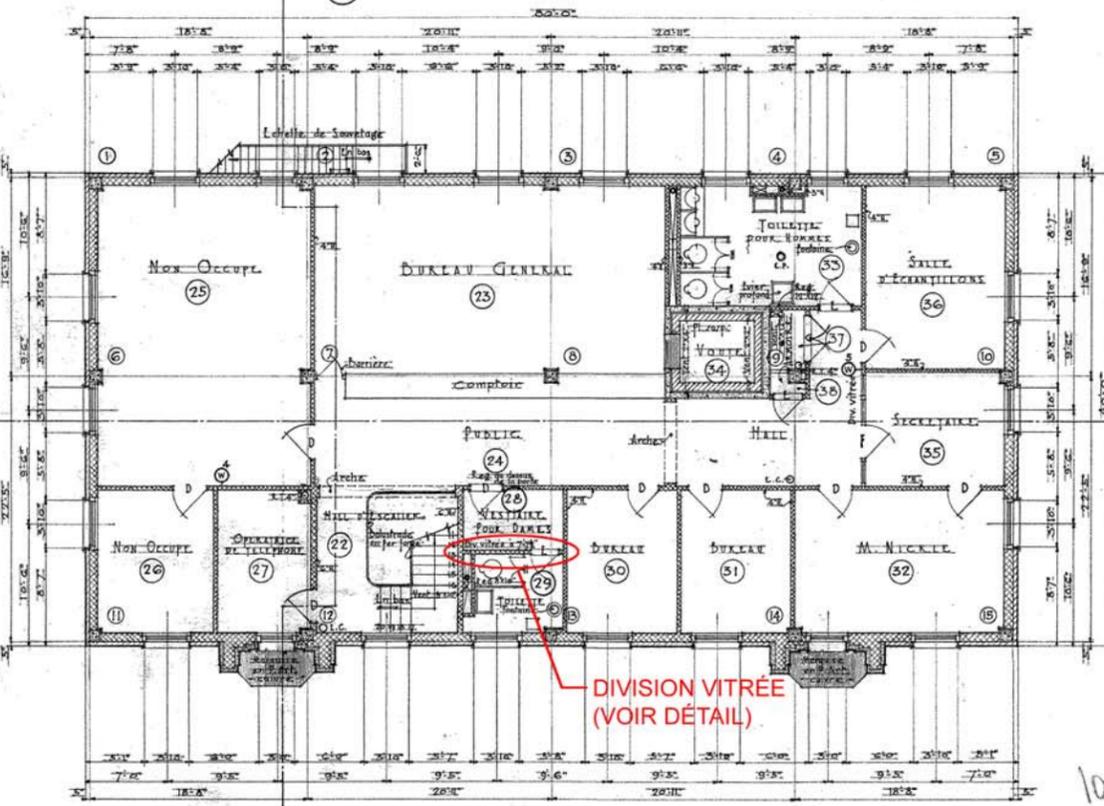
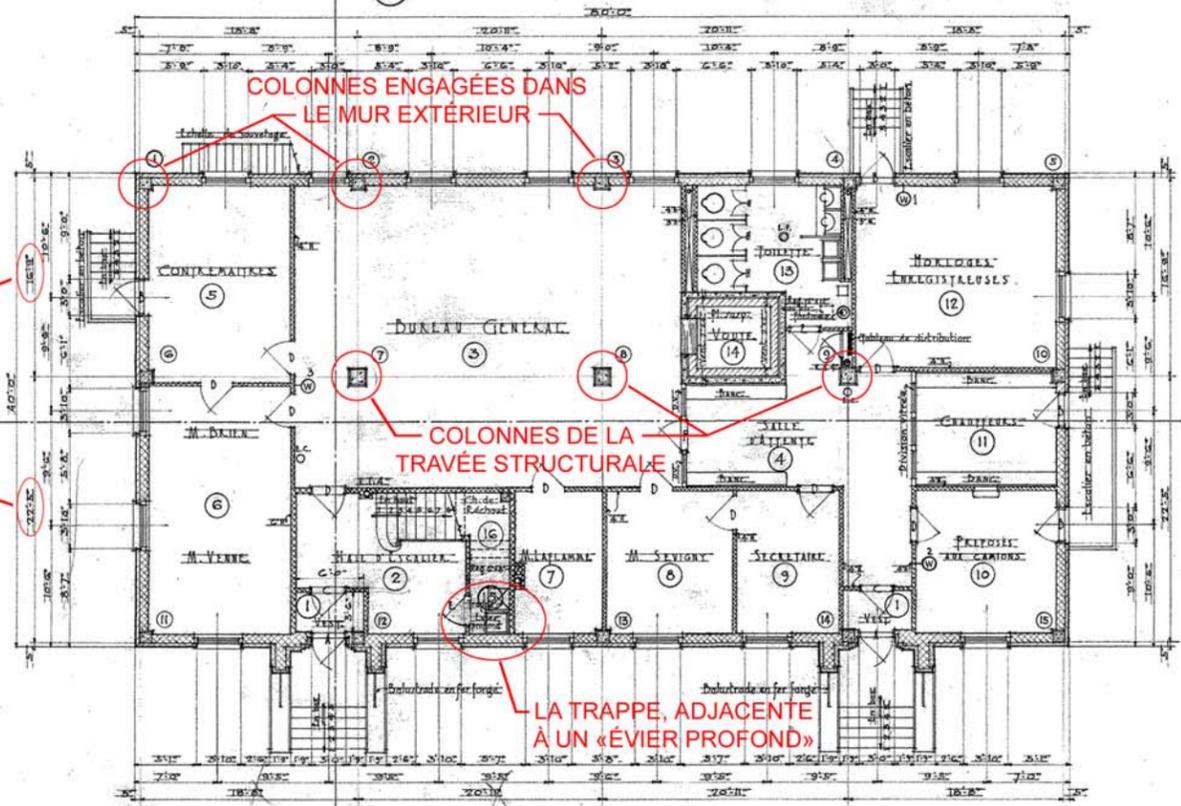
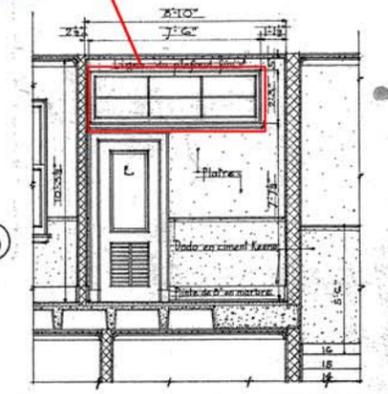
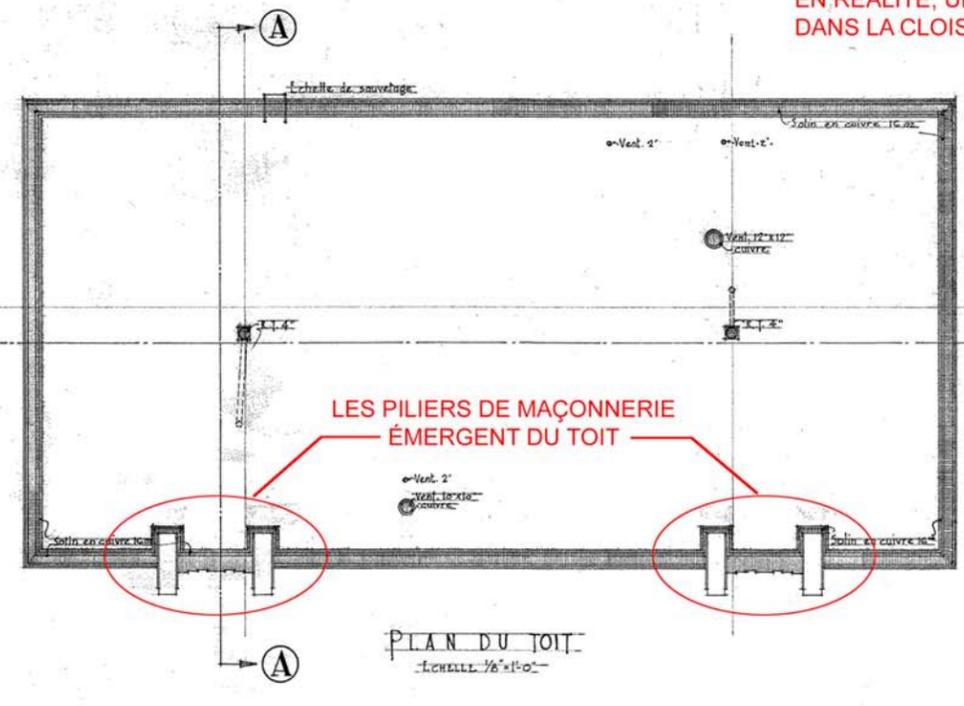
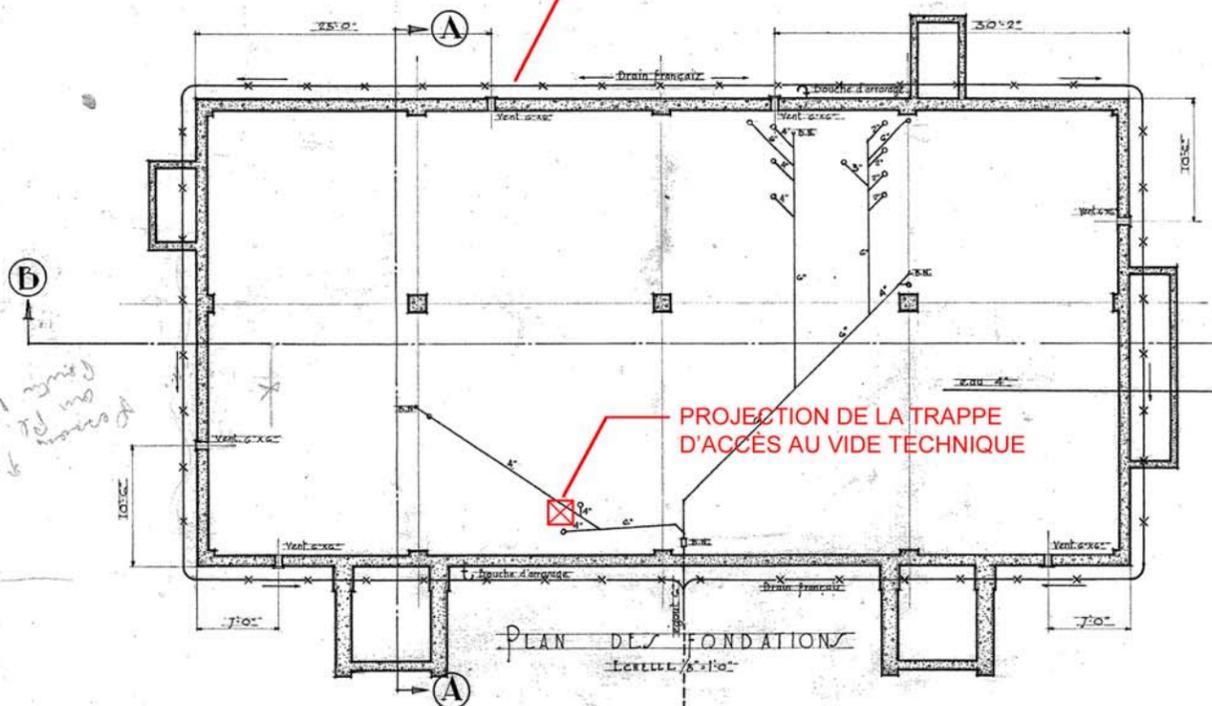
COLONNES DE LA
TRAVÉE STRUCTURALE

LA TRAPPE, ADJACENTE
À UN «ÉVIER PROFOND»

TRACÉ DE L'ADDITION
QUI SERA RÉALISÉE EN 1940

2/81
3/81
4/81

PORTÉES
ASYMÉTRIQUES



BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

OUVRAGE:
BUREAU RUE DE FLEURIMONT

Dessiné par J.C. Date 30 DEC 1930
Vérifié par J.C.D. Date 1931

Tracé par J.L.P. Date:
Echelle 1/2" = 1'-0"

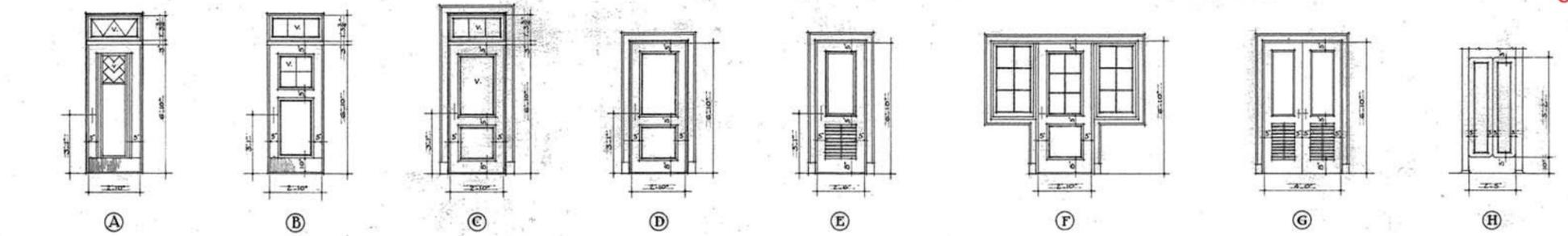
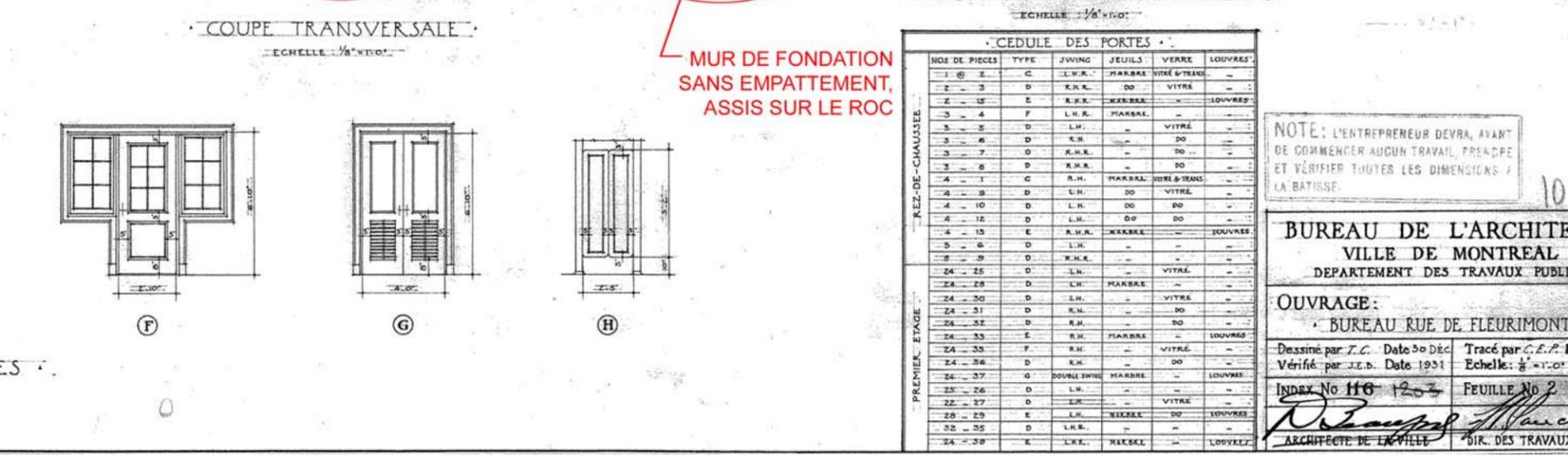
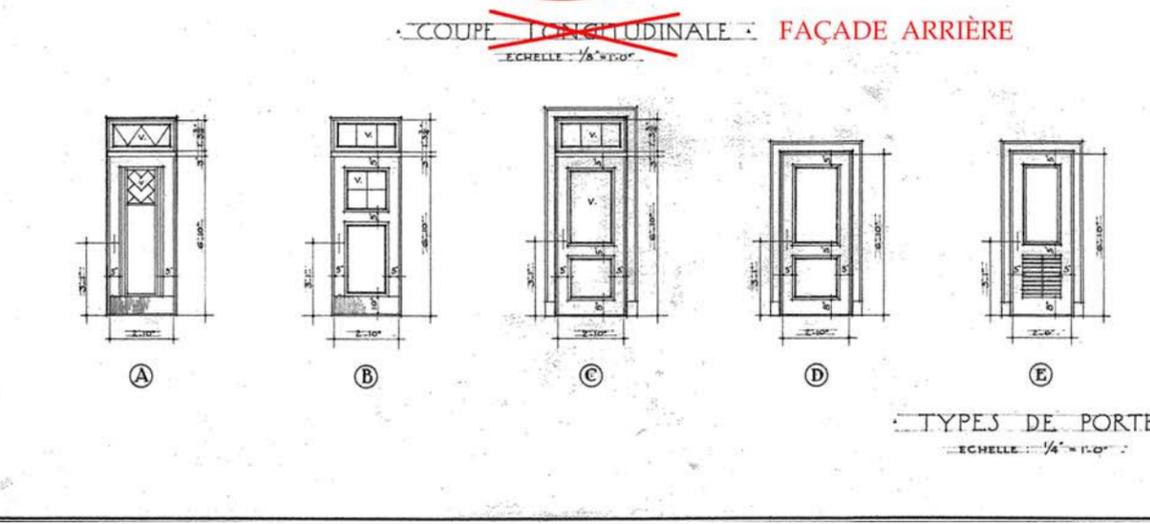
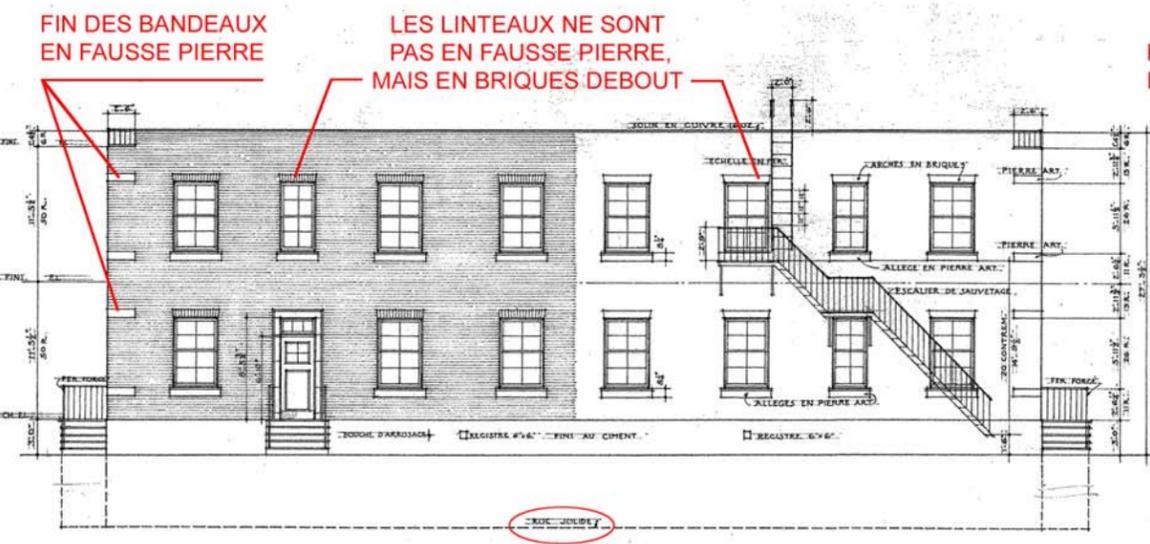
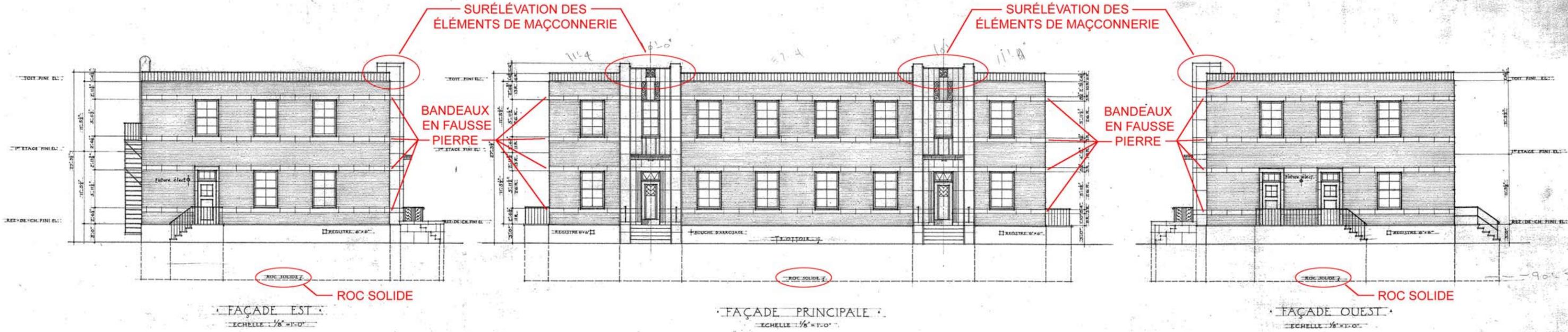
INDEX NO. 116-123
FEUILLE NO. 1

ARCHITECTE DE LA VILLE
DIR. DES TRAVAUX PUBLICS.

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVAIT
DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL PRENDRE
ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS A
LA BATISSE.

REVISION LE 14 AVRIL 1932 POUR LE
SYSTEME D'ORLOGE DU GARDIEN

1087-9



TYPES DE PORTES
Echelle: 1/4" = 1'-0"

CECULE DES PORTES

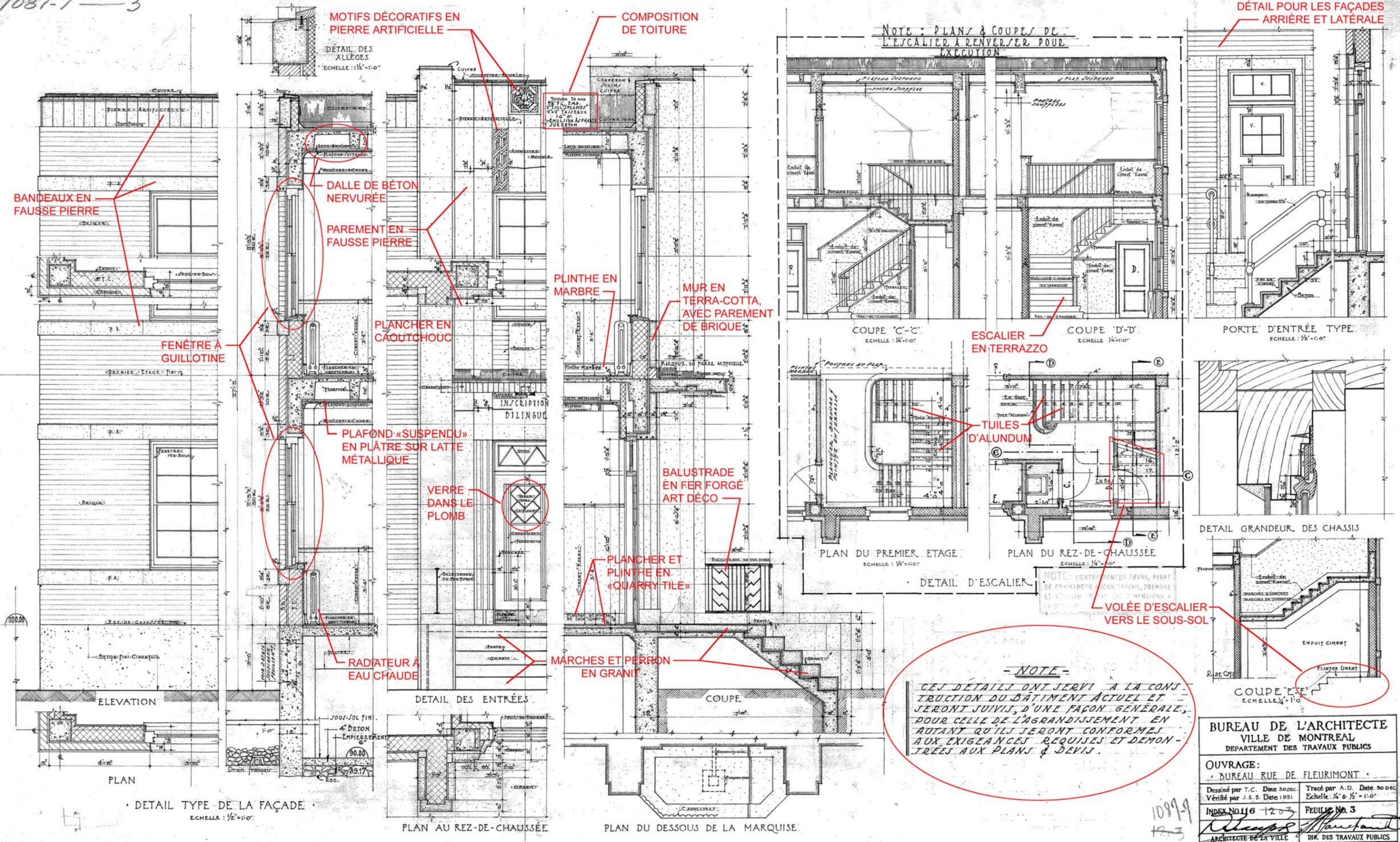
NOS DE PIÈCES	TYPE	JOINTS	SEUILS	VERRE	LOUVRES
1 - 2	C	L.H.	MARBRE	VITRE 6-TRANS	
2 - 3	D	R.H.	DO	VITRE	
3 - 4	F	L.H.	MARBRE		LOUVRES
3 - 5	D	L.H.		VITRE	
3 - 6	D	R.H.		DO	
3 - 7	D	R.H.		DO	
3 - 8	D	R.H.		DO	
4 - 1	C	R.H.	MARBRE	VITRE 6-TRANS	
4 - 9	D	L.H.	DO	VITRE	
4 - 10	D	L.H.	DO	DO	
4 - 12	D	L.H.	DO	DO	
4 - 13	E	R.H.	MARBRE		LOUVRES
5 - 6	D	L.H.			
5 - 9	D	R.H.			
24 - 25	D	L.H.		VITRE	
24 - 28	D	L.H.	MARBRE		
24 - 30	D	L.H.		VITRE	
24 - 31	D	R.H.		DO	
24 - 32	D	R.H.		DO	
24 - 33	E	R.H.	MARBRE		LOUVRES
24 - 35	F	R.H.		VITRE	
24 - 36	D	R.H.		DO	
24 - 37	G	DOUBLE JOINT	MARBRE		LOUVRES
25 - 26	D	L.H.			
22 - 27	D	L.H.		VITRE	
28 - 29	E	L.H.	MARBRE		LOUVRES
32 - 35	D	L.H.			
24 - 39	E	L.H.	MARBRE		LOUVRES

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER THUTES LES DIMENSIONS A LA BATISSE.

BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

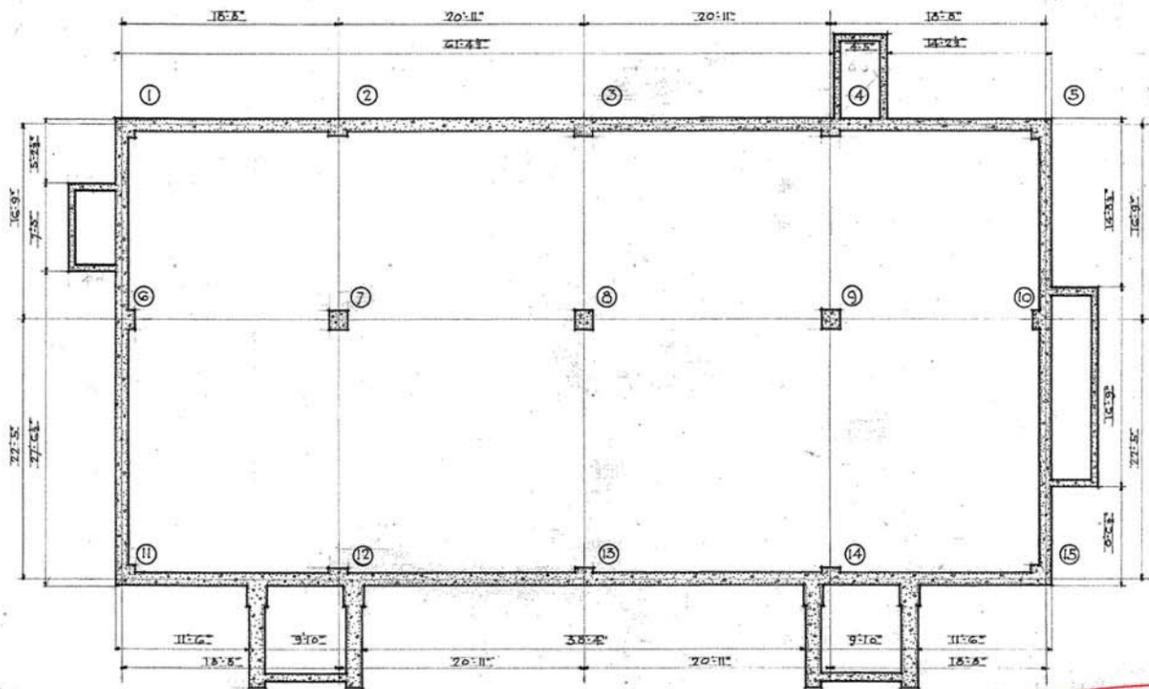
OUVRAGE:
BUREAU RUE DE FLEURIMONT

Dessiné par T.C. Date 30 Dec Tracé par G.P.P. Date
Vérifié par J.E.B. Date 1931 Echelle: 1/8" = 1'-0"
INDEX No 116 1203 FEUILLE No 2
R. Baugé ARCHITECTE DE LA VILLE M. Marchand DIR. DES TRAVAUX PUBLICS

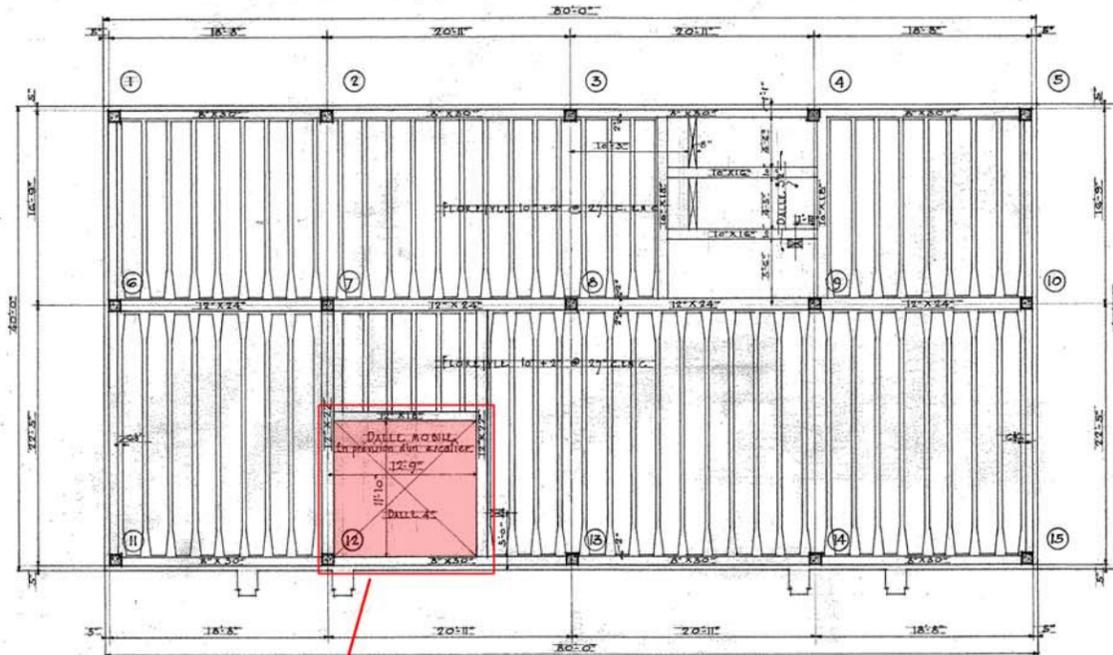


BUREAU DE L'ARCHITECTE VILLE DE MONTREAL DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS	
OUVRAGE: BUREAU RUE DE FLEURIMONT	
Dessiné par T.C. Date 30 DEC. 1931	Tracé par A.D. Date 30 DEC. 1931
Vérifié par J.E.S. Date 1931	Echelle: 1/4" & 1/2" = 1'-0"
INDEX NO 116 1203	FEUILLE NO 3
<i>[Signature]</i> ARCHITECTE DE LA VILLE	<i>[Signature]</i> DIR. DES TRAVAUX PUBLICS

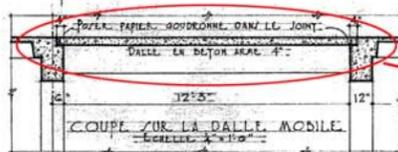
10899
123



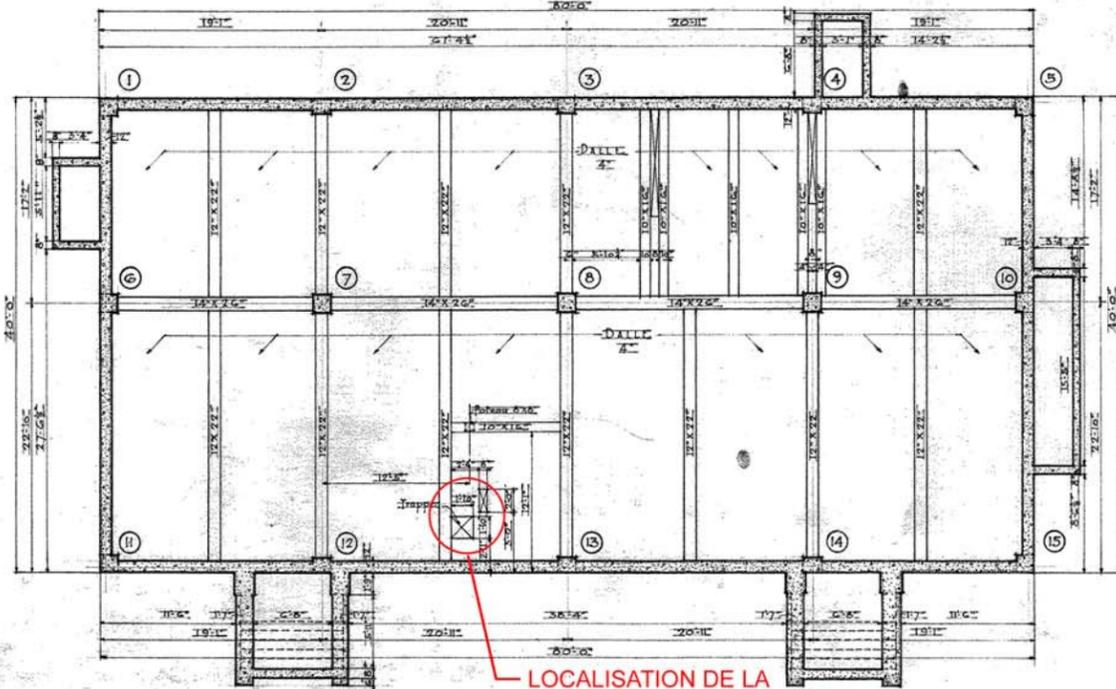
PLAN DES FONDATIONS
Echelle 1/8" = 1'-0"



PLANCHER DU TOIT
Echelle 1/8" = 1'-0"

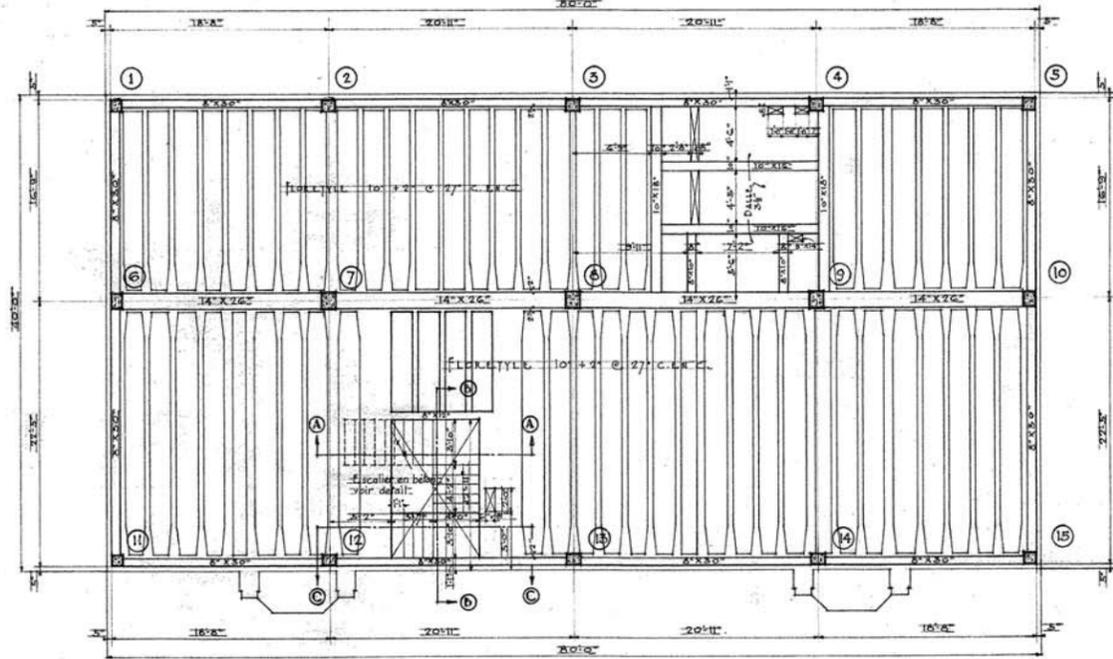


SOLUTION STRUCTURALE POUR
L'AJOUT D'UN FUTUR ESCALIER

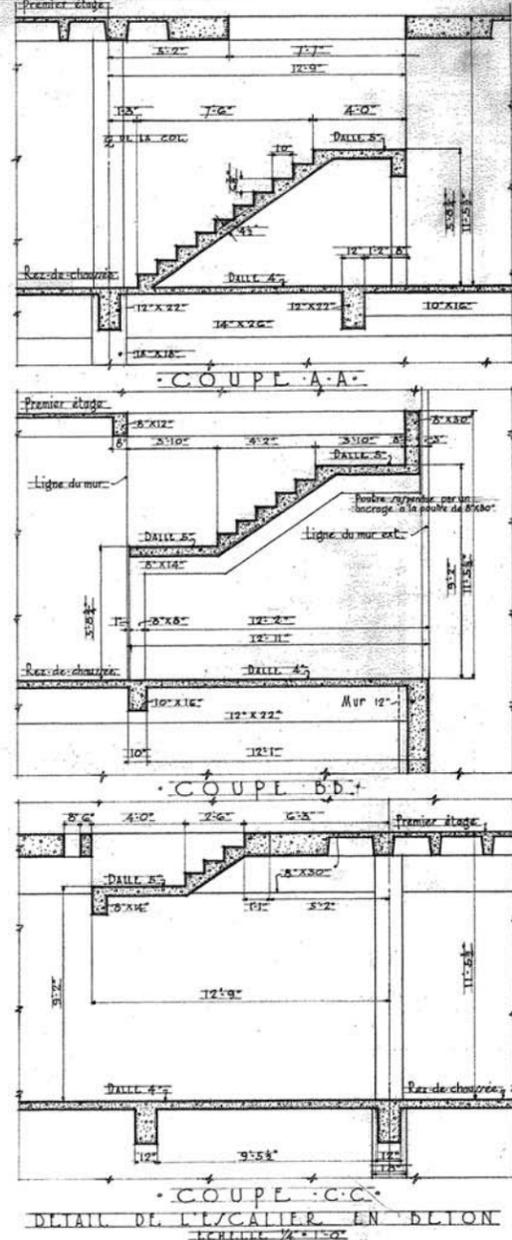


PLANCHER DU REZ-DE-CHAUSSEE
Echelle 1/8" = 1'-0"

LOCALISATION DE LA
TRAPPE D'ACCES À LA CAVE



PLANCHER DU PREMIER ETAGE
Echelle 1/8" = 1'-0"



DETAIL DE L'ESCALIER EN BÉTON
Echelle 1/4" = 1'-0"

REZ-DE-CHAUSSEE	PREMIER ETAGE	TOIT
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15

CEDULE DES COLONNES

BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

OUVRAGE:
BUREAU RUEL DE FLEURIMONT

Dessiné par J.A.T. Date 30 DEC
Vérifié par J.E.C. Date 1931

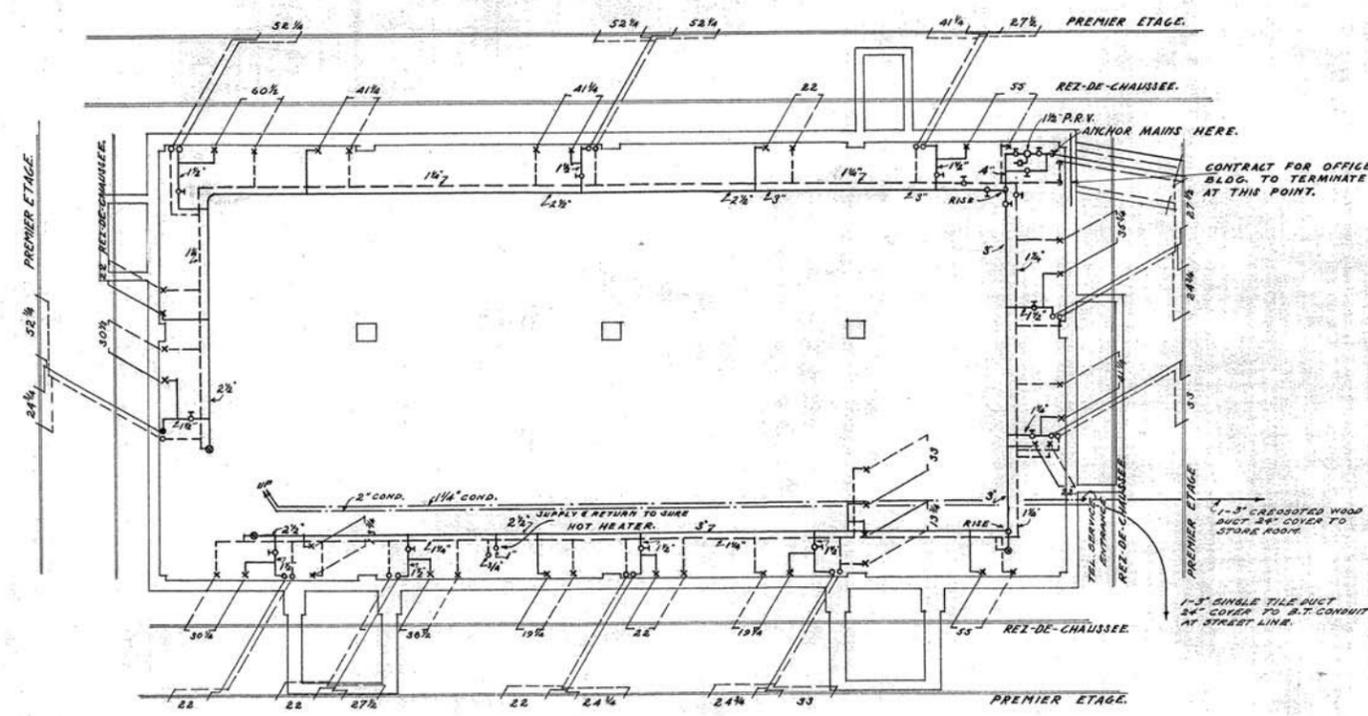
Tracé par J.L.P. Date
Echelle: 1/4" = 1'-0"

INDEX No. 418 (207) FEUILLE No. 4

1089-9

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT
DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE
ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS A
LA BATISSE.

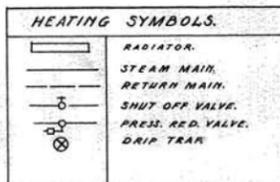
ARCHITECTE DE LA VILLE
DIR. DES TRAVAUX PUBLICS



PLAN DES FONDATIONS.

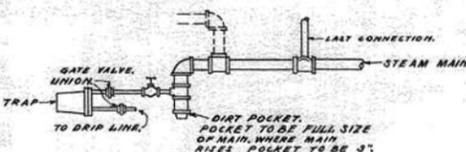
SIZE OF CONNECTIONS TO RADIATORS.

AMOUNT OF RADIATION.	SIZE OF SUPPLY.		SIZE OF RETURN.	
	VERT.	HOR.	VERT.	HOR.
0-20 SQ. FT.	1/2"	3/4"	1/2"	3/4"
21-30 "	3/4"	1"	1/2"	3/4"
31-125 "	1"	1 1/4"	1/2"	3/4"

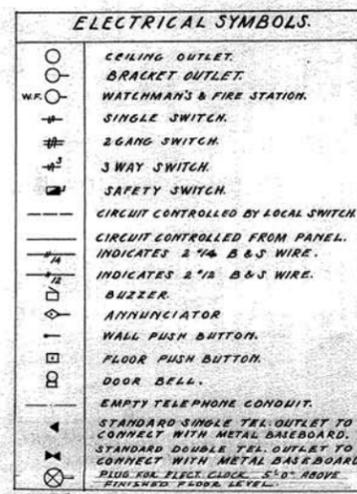


NOTE:- CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL MEASUREMENTS ON JOB. MATERIAL OR EQUIPMENT CALLED FOR ON DRAWINGS BUT NOT MENTIONED IN THE SPECIFICATION SHALL BE SUPPLIED & ERECTED BY THIS CONTRACTOR.

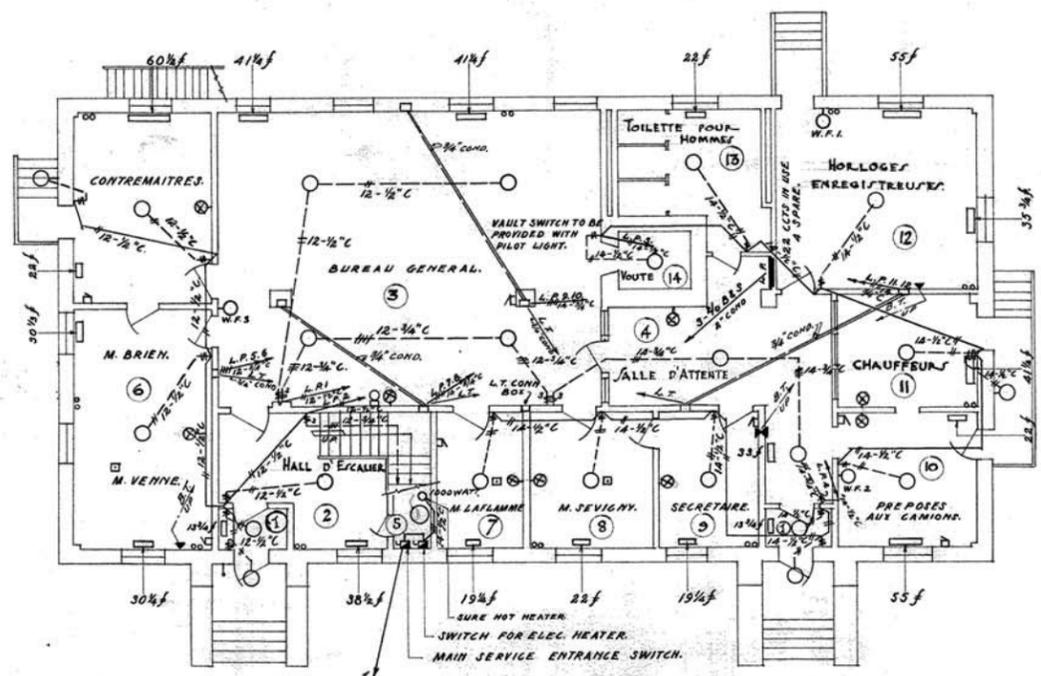
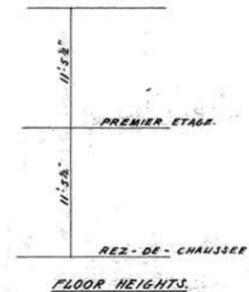
NOTE:- ALL RADIATORS TO BE 36" HIGH.



DETAIL OF DRIP AT END OF MAIN. BROKEN LINE INDICATES RISE IN MAIN. NO SCALE.

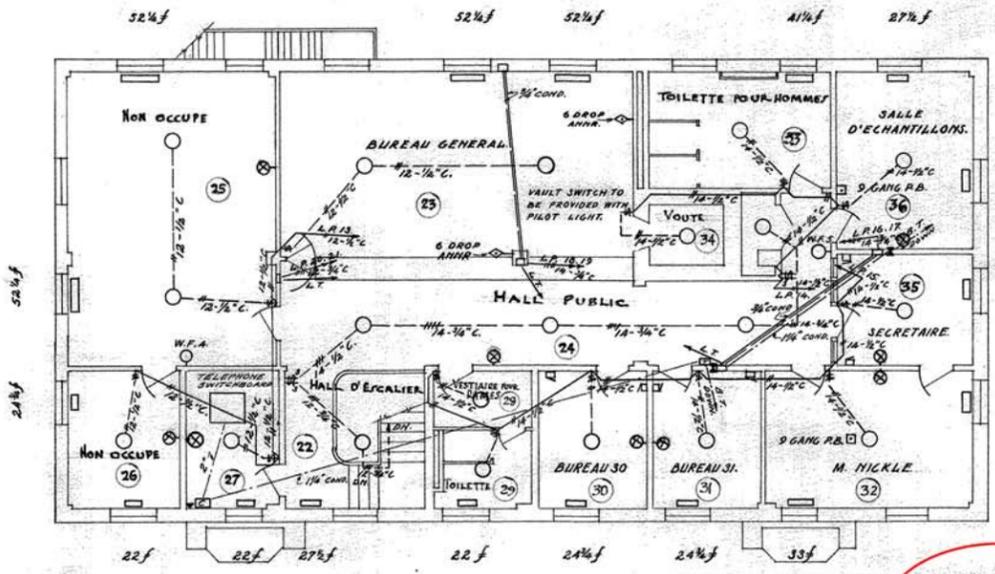


NOTE:- BUZZERS TO BE LOCATED 18" FROM FINISHED FLOOR. BELL & ANNUNCIATORS 8 FT. FROM FINISHED FLOOR. ALL WIRING FOR ELECTRIC CLOCKS TO BE ON A SEPARATE CIRCUIT.



NOTE: ELECTRICAL CONTRACTOR TO RUN ONE 3/2" FIBRE DUCT UNDERGROUND TO POWER CO.'S POLE WITH 3/2" IRON CONDUIT ON POLE TO SERVICE GAS WIRES. INSTALL 3 NO. 2/0 LEAD COVERED RUBBER INSULATED CABLE FROM MAIN SERVICE ENTRANCE SWITCH TO POLE OF POLE WITH NECESSARY POTHEADS, ETC.

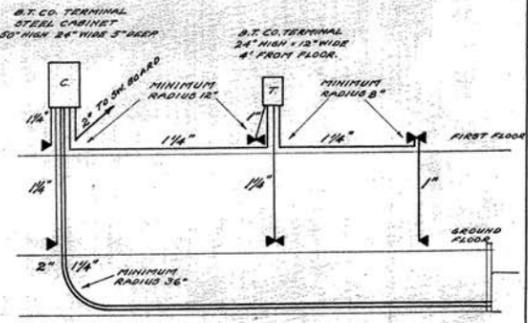
REZ-DE-CHAUSSEE.



PREMIER ETAGE.

NOTE: THIS DRAWING SUPERSEDES DWG. NO. 31-41.B-1.

WILSON & KEARNS, INGENIEURS CONSEILS, 620 RUE CATHART, MONTREAL, P.Q. DWG NO 31-41.B-1.R.



EMPTY TELEPHONE CONDUIT SYSTEM.

NOTE: ALL CONDUIT TO BE OF RIGID GALVANIZED IRON AND CAPPED. ALL CONDUIT BOXES TO BE COVERED WITH A SUITABLE OUTLET COVER PLATE FURNISHED WITH A CENTRAL 3/8" BUSHED HOLE. NOT MORE THAN 2 90° BENDS PER RUN.

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS A LA BATISSE.

BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

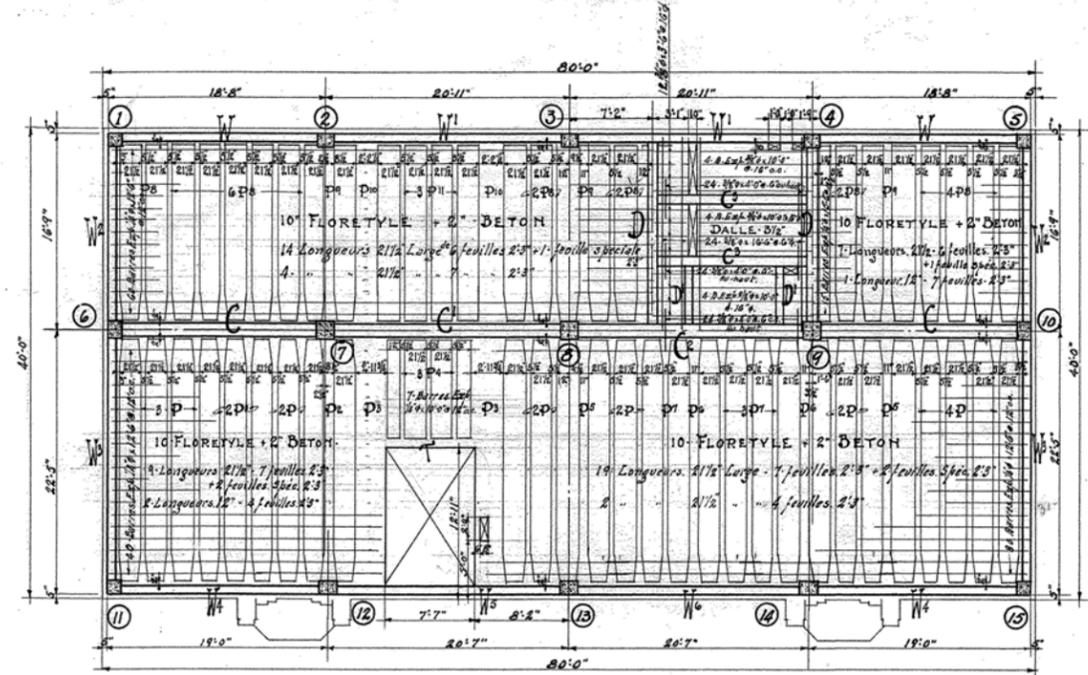
OUVRAGE: BUREAU
RUE DE FLEURIMONT

Tracé par Date
V. 65 par Date 1932 Echelle: 1/8" = 1'-0"

NO. 11617 FEUILLE NO. 5 R.

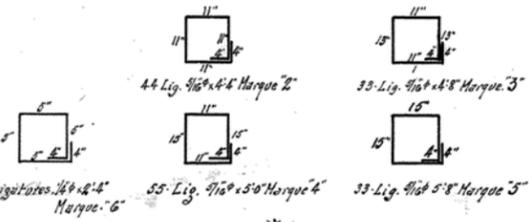
10899 *Reynolds* DIR. DES TRAVAUX PUBLICS

LES INGENIEURS EN MECANIQUE - ELECTRICITE



CECULE DES COLONNES

COLONNES	ARMATURE				
Marque	Dimens.	No.	Gross.	Long.	Ligatures.
1-5	14x14	2	4	14'0"	11 Ligatures 4/16 4-4 Marque 2 a 12'6"
2-3-4	14x16	3	4	14'6"	11 Ligatures 4/16 4-8 Marque 3 a 12'6"
6-10	14x18	2	4	14'9"	11 Ligatures 4/16 5-0 Marque 4 a 12'6"
11-15	14x14	2	4	14'0"	11 Ligatures 4/16 4-4 Marque 2 a 12'6"
7-8-9	16x18	3	4	14'9"	11 Ligatures 4/16 5-8 Marque 5 a 12'6"
12-13-14	14x18	3	4	14'9"	5-0 Marque 4 a 12'6"

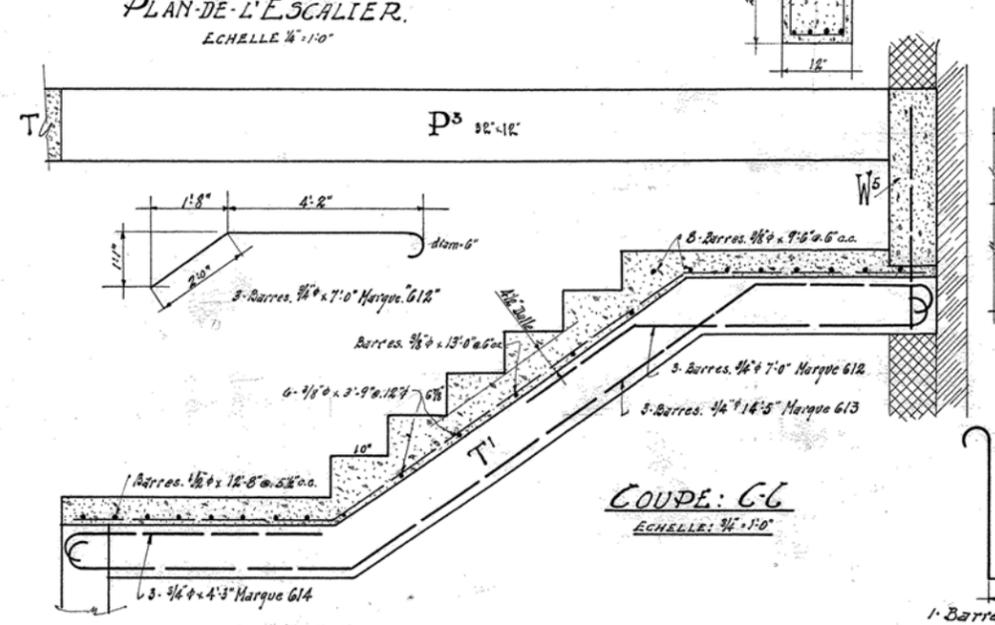
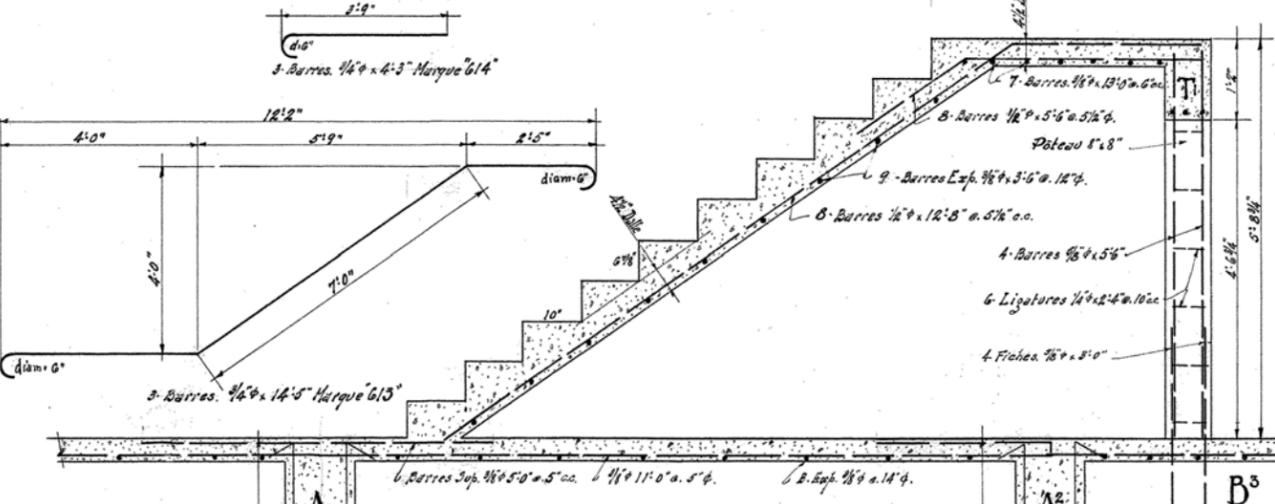
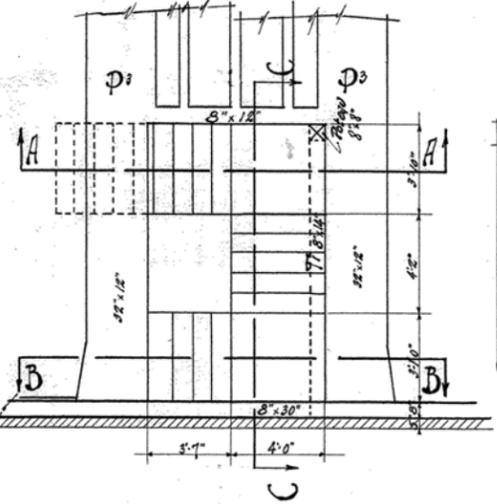


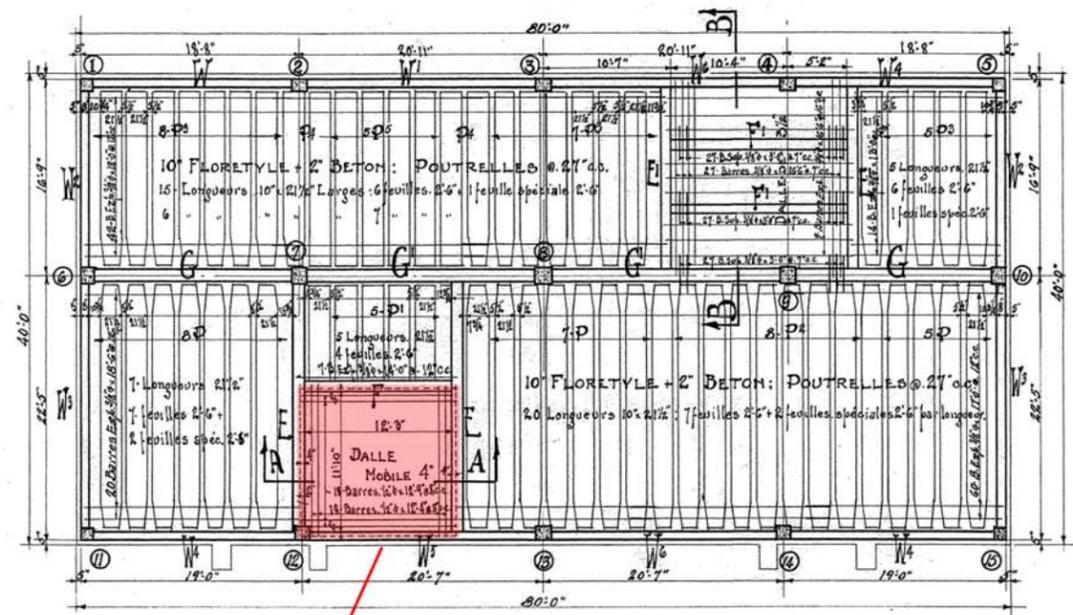
CECULE DES POUTRES & POUTRELLES

Poutres	ARMATURE					
	Marque	Gross.	No.	Long.	Débill.	Marque
P	5 1/2 x 12	15	1	24'3"	Arrière Pliee	605
P1	5 1/2 x 12	2	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P2	11 x 12	1	2	24'3"	Arrière Pliee	705
P3	5 1/2 x 12	2	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P4	5 1/2 x 12	3	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P5	11 x 12	2	2	24'3"	Arrière Pliee	705
P6	11 x 12	2	2	24'3"	Arrière Pliee	705
P7	5 1/2 x 12	4	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P8	5 1/2 x 12	17	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P9	11 x 12	3	2	24'3"	Arrière Pliee	705
P10	11 x 12	2	3	24'3"	Arrière Pliee	705
P11	5 1/2 x 12	3	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P12	14 x 26	2	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P13	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P14	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P15	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P16	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P17	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P18	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P19	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P20	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P21	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P22	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P23	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P24	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P25	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P26	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P27	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P28	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P29	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P30	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P31	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P32	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P33	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P34	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P35	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P36	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P37	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P38	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P39	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P40	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P41	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P42	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P43	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P44	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P45	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P46	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P47	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P48	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P49	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705
P50	14 x 26	1	1	24'3"	Arrière Pliee	705

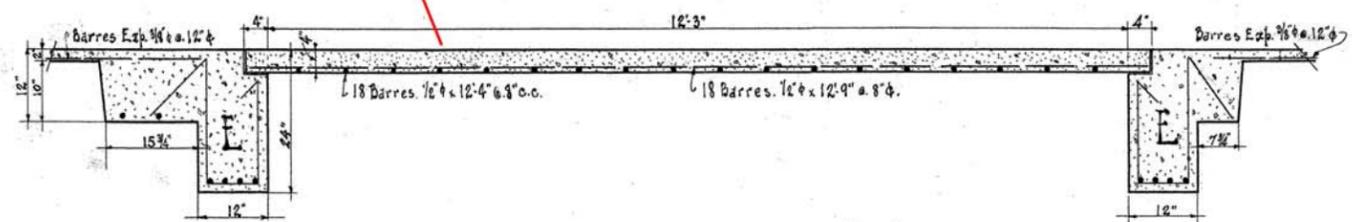
CECULE DE BARRES-PLIEES

No.	Gross.	Long.	Marque	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
2	1 1/2"	26'7"	404	1-2	1-5	2-7	11-3"	2-7"	7-1"	0"	4 1/2"	28-5"	7-10"	1-10"															
2	1"	24-9"	808	1-0"	2-2"	2-7"	7-9"	2-7"	7-8"	0"	4"	22-2"	1-10"	1-10"															
2	"	23-8"	809	0"	7-3"	2-7"	14-0"	2-7"	7-3"	0"	4"	22-2"	1-10"	1-10"															
2	"	21-6"	810	0"	7-11"	2-7"	10-0"	2-7"	7-11"	0"	4"	20-0"	1-10"	1-10"															
2	"	19-6"	811	1-0"	1-1"	1-8"	12-0"	1-8"	1-1"	1-0"	4"	16-6"	1-2"	1-2"															
2	"	19-6"	812	1-0"	2-11"	1-8"	12-0"	1-8"	2-11"	1-0"	4"	16-6"	1-2"	1-2"															
2	"	22-10"	813	0"	7-3"	2-10"	12-8"	2-10"	7-3"	0"	4"	22-2"	1-10"	1-10"															
2	"	22-10"	814	1-0"	2-0"	2-10"	8-11"	2-10"	7-3"	0"	4"	22-2"	1-10"	1-10"															
2	"	22-5"	815	1-0"	2-3-5"					4"	22-5"																		
2	"	20-6"	816	1-0"	2-0"	2-10"	14-7"	2-10"	7-3"	0"	4"	24-10"	2-0"	2-0"															
27	3/8"	23-5"	705	1-0"	2-2"	1-7"	14-5"	1-7"	7-7"	0"	3 1/2"	27-0"	9 1/2"	1-4 1/2"															
10	"	24-3"	706	1-0"	2-3-5"					3 1/2"	23-5"																		
2	"	27-0"	707	1-0"	2-2"	1-7"	11-5"	1-7"	7-8"	0"	3 1/2"	27-0"	9 1/2"	1-4 1/2"															
8	"	24-8"	708	1-0"	2-2-0"					1-0"	24-8"																		
8	"	24-1"	709	1-0"	2-2-0"	1-7"	14-5"	1-7"	2-2"	1-0"	3 1/2"	21-8"	9 1/2"	1-4 1/2"															
2	"	16-7"	710	1-0"	1-0"	1-5"	9-8"	1-5"	1-0"	1-0"	3 1/2"	15-4"	1-0"	1-0"															
2	"	16-9"	711	1-0"	2-0"	7-9"	1-5"	7-9"	1-5"	1-0"	3 1/2"	13-4"	1-0"	1-0"															
4	"	18-6"	712	1-0"	16-10"					1-0"	3 1/2"	16-6"																	
4	"	20-10"	713	0"	7-9"	2-10"	10-10"	2-10"	7-4"	0"	3 1/2"	23-5"	2-0"	2-0"															
4	"	20-10"	714	0"	7-9"	2-10"	9-8"	2-10"	7-9"	0"	3 1/2"	23-5"	2-0"	2-0"															
2	"	22-3"	715	0"	3-3"	2-10"	6-10"	2-10"	7-11"	0"	3 1/2"	22-0"	2-0"	2-0"															
2	"	22-10"	716	0"	7-3"	2-10"	13-8"	2-10"	7-3"	0"	3 1/2"	22-0"	2-0"	2-0"															
19	3/4"	22-3"	605	9"	23-6"					2"	22-6"																		
29	"	22-4"	606	9"	2-11"	1-7"	9-11"	1-7"	7-3"	0"	3"	21-2"	9 1/2"	1-4 1/2"															
4	"	19-9"	617	9"	19-0"					3"	19-0"																		
4	"	18-8"	608	9"	18-2"					9"	18-2"																		
2	"	22-5"	609	9"	3-3"	2-10"	6-10"	2-10"	7-11"	0"	3"	22-0"	2-0"	2-0"															
2	"	18-3"	610	9"	17-6"					3"	17-6"																		
1	"	11-0"	611	9"	1-2"	1-7"	4-0"	1-7"	1-8"	9"	9-1"	9 1/2"	1-4 1/2"																
3	3/8"	18-1"	602	8"	1-3"	1-7"	4-0"	1-7"	6-0"	0"	2 1/2"	14-0"	9 1/2"	1-4 1/2"															
3	"	22-1"	603	8"	2-1"	1-7"	9-11"	1-7"	7-11"	0"	2 1/2"	21-0"	9 1/2"	1-4 1/2"															
2	"	7-8"	604	8"	1-0"	1-3"	2-2"	1-3"	1-0"	8"	2-1/2"	6-0"	7 1/2"	1-1"															
8	"	19-9"	605	9"	19-0"					2 1/2"	19-0"																		

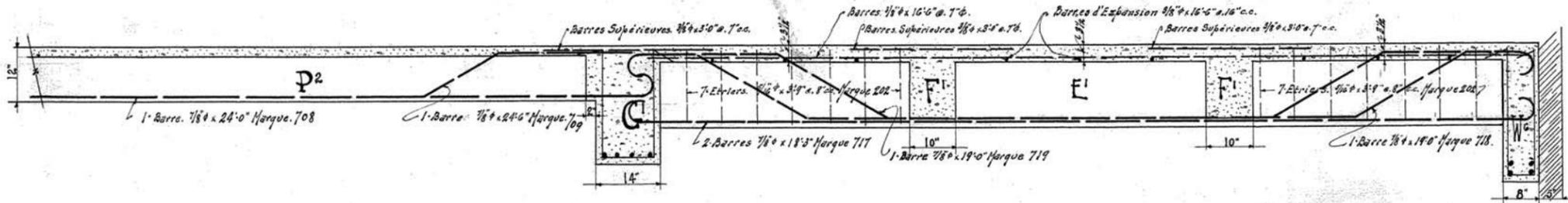




DÉTAIL D'ARMATURE DE LA DALLE MOBILE
PLAN DU TOIT
Echelle: 1/8" = 1'-0"



COUPE SUR LA LIGNE A-A
Echelle: 3/4" = 1'-0"



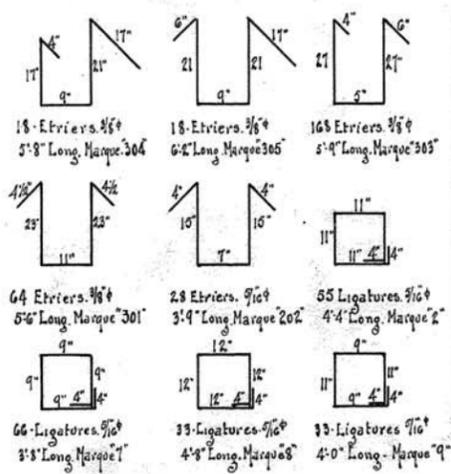
COUPE SUR LA LIGNE BB
Echelle: 3/4" = 1'-0"

— CÉDULE DES COLONNES · CÉDULE DES POUTRES

COLONNES		ARMATURE			
Marque	Dimens.	No.	Gross.	Long.	Ligatures
1-5	12"x12"	2	4	3/4"	11 Ligatures 3/16"
2-3-4	12"x14"	3	4	3/4"	11 Ligatures 3/16"
6-10-12	14"x14"	5	4	7/8"	11 Ligatures 3/16"
7-8-9	15"x15"	3	4	1"	11 Ligatures 3/16"
11-15	12"x12"	2	4	3/4"	11 Ligatures 3/16"

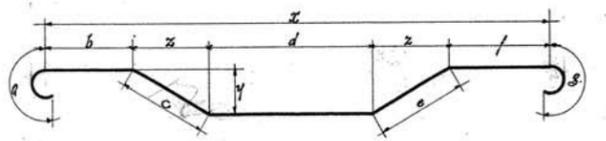
CÉDULE DES POUTRELLES

POUTRELLES		ARMATURE					
Marque	Dimens.	No.	Gross.	Long.	Détail	Marque	
P	5 1/2"x12"	20	1	3/8"	24'-3"	Améris	605
P1	5 1/2"x12"	5	1	3/8"	10'-0"	Pliée	602
P2	5 1/2"x12"	8	1	3/8"	24'-1"	Pliée	703
P3	5 1/2"x12"	20	1	3/8"	16'-9"	Droite	606
P4	5 1/2"x12"	2	1	3/8"	18'-3"	Pliée	612
P5	5 1/2"x12"	5	1	3/8"	22'-1"	Pliée	503



Pout.		Ar.			Détail		Marque	
Marque	Dimens.	No.	Gross.	Long.	Ar.	Détail	Marque	Marque
E	12x14	2	1	1"	24'-10"	Pliée	818	818
E1	10x18	2	1	3/8"	19'-0"	Pliée	719	719
F	12x18	1	1	3/8"	16'-0"	Pliée	507	507
F1	10x16	2	1	3/8"	18'-3"	Pliée	610	610
G	14x26	2	1	1"	24'-9"	Pliée	808	808
G1	14x26	2	1	1"	31'-6"	Pliée	810	810
W	8x30	1	1	3/8"	24'-5"	Pliée	609	609
W1	8x30	1	1	3/8"	20'-10"	Pliée	714	714
W2	8x30	2	1	1"	18'-10"	Pliée	814	814
W3	8x30	2	1	1"	30'-6"	Pliée	816	816
W4	8x30	3	1	3/8"	30'-10"	Pliée	715	715
W5	8x30	1	1	3/8"	30'-10"	Pliée	714	714
W6	8x30	2	1	3/8"	30'-10"	Pliée	714	714

CÉDULE DES BARRES PLEES



No.	Gross.	Long.	Marque	a.	b.	c.	d.	e.	f.	g.	h.	i.	j.	k.	l.	m.	n.	o.	p.	q.	r.	s.	t.	u.	v.	w.	x.	y.	z.
2	1 1/8"	26'-1"	904	1'-2"	1'-5"	2'-7"	11'-3"	2'-7"	7'-1"	0"	23'-5"	1'-10"	1'-10"																
2	1"	24'-9"	808	1'-0"	3'-2"	2'-7"	7'-9"	2'-7"	7'-8"	0"	22'-3"	1'-10"	1'-10"																
2	-	22'-6"	809	0"	7'-3"	2'-7"	14'-0"	2'-7"	7'-8"	0"	22'-2"	1'-10"	1'-10"																
2	-	31'-6"	810	0"	7'-11"	2'-7"	16'-6"	2'-7"	7'-11"	0"	30'-0"	1'-10"	1'-10"																
1	-	33'-0"	819	0"	7'-3"	2'-10"	13'-8"	2'-10"	7'-3"	0"	32'-2"	2'-0"	2'-0"																
2	-	26'-10"	814	1'-0"	2'-0"	2'-10"	8'-11"	2'-10"	7'-3"	0"	22'-2"	2'-0"	2'-0"																
2	-	26'-5"	815	1'-0"	2'-0"	2'-5"					22'-5"																		
2	-	32'-6"	816	1'-0"	2'-0"	2'-10"	14'-7"	2'-10"	7'-3"	0"	27'-10"	2'-0"	2'-0"																
4	1"	24'-0"	817	1'-0"	2'-0"	2'-0"					1'-8"	2'-0"																	
2	-	24'-10"	818	1'-0"	1'-3"	3'-4"	13'-8"	3'-4"	1'-3"	1'-0"	22'-0"	1'-8"	2'-11"																
2	-	24'-10"	819	1'-0"	2'-3"	3'-4"	9'-8"	3'-4"	1'-3"	1'-0"	22'-0"	1'-8"	2'-11"																
20	3/8"	28'-5"	705	1'-0"	2'-3"	1'-7"	14'-5"	1'-7"	4'-7"	0"	27'-0"	0'-8"	1'-4 1/2"																
8	-	24'-0"	708	1'-0"	2'-0"						1'-0"	2'-0"																	
9	-	24'-6"	709	1'-0"	2'-3"	1'-7"	14'-8"	1'-7"	2'-3"	1'-0"	21'-8"	0'-8"	1'-4 1/2"																
4	-	24'-1"	719	1'-0"	1'-3"	2'-10"	10'-10"	2'-10"	7'-4"	0"	23'-5"	2'-0"	2'-0"																
4	-	30'-10"	714	0"	1'-9"	2'-10"	7'-4"	2'-10"	7'-9"	0"	29'-2"	2'-0"	2'-0"																
3	-	24'-5"	715	0"	3'-3"	2'-10"	6'-10"	2'-10"	7'-11"	0"	22'-0"	2'-0"	2'-0"																
3	-	33'-10"	716	0"	7'-3"	2'-10"	13'-8"	2'-10"	7'-3"	0"	32'-2"	2'-0"	2'-0"																
4	-	18'-3"	717	1'-0"	16'-3"						1'-0"	16'-3"																	
2	-	14'-0"	718	1'-0"	1'-1"	2'-4"	16'-2"	2'-4"	1'-1"	1'-0"	16'-4"	1'-2"	2'-0"																
2	-	14'-0"	719	1'-0"	2'-7"	2'-4"	7'-2"	2'-4"	2'-7"	1'-0"	16'-4"	1'-2"	2'-0"																
20	3/4"	24'-3"	608	0"	2'-3"						0"	23'-6"																	
20	-	22'-4"	606	0"	2'-1"	1'-7"	4'-1"	1'-7"	7'-3"	0"	21'-2"	0'-8"	1'-4 1/2"																
4	-	19'-9"	607	0"	19'-8"						0"	19'-0"																	
1	-	24'-0"	609	0"	3'-3"	2'-10"	6'-10"	2'-10"	7'-11"	0"	22'-0"	2'-0"	2'-0"																
2	-	24'-0"	609	0"	3'-3"	2'-10"	6'-10"	2'-10"	7'-11"	0"	22'-0"	2'-0"	2'-0"																
2	-	18'-3"	610	0"	17'-6"						17'-6"																		
2	-	18'-3"	612	0"	2'-1"	1'-7"	9'-5"	1'-7"	2'-1"	0"	16'-4"	0'-8"	1'-4 1/2"																
1	-	16'-0"	613	0"	1'-3"	1'-8"	8'-8"	1'-8"	1'-3"	0"	13'-6"	1'-2"	1'-2"																
5	3/8"	15'-1"	502	0"	1'-3"	1'-7"	4'-0"	1'-7"	6'-0"	0"	14'-0"	0'-8"	1'-4 1/2"																
5	-	22'-1"	503	0"	2'-1"	1'-7"	4'-1"	1'-7"	7'-1"	0"	21'-0"	0'-8"	1'-4 1/2"																
8	-	14'-9"	505	0"	19'-0"						19'-0"																		
2	-	15'-0"	506	0"	13'-6"						13'-6"																		
1	-	16'-0"	507	0"	2'-3"	1'-8"	6'-9"	1'-8"	2'-3"	0"	13'-6"	1'-2"	1'-2"																
4	-	17'-9"	508	0"	16'-5"						16'-5"																		
2	-	18'-3"	509	0"	1'-1"	2'-0"	10'-9"	2'-0"	1'-1"	0"	16'-5"	1'-0"	1'-9"																
2	-	18'-3"	510	0"	2'-4"	2'-0"	8'-3"	2'-0"	2'-4"	0"	16'-5"	1'-0"	1'-9"																

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER SON TRAVAIL, PRENDRE EN VUE TOUTES LES DIMENSIONS DE LA PLANTE.

BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

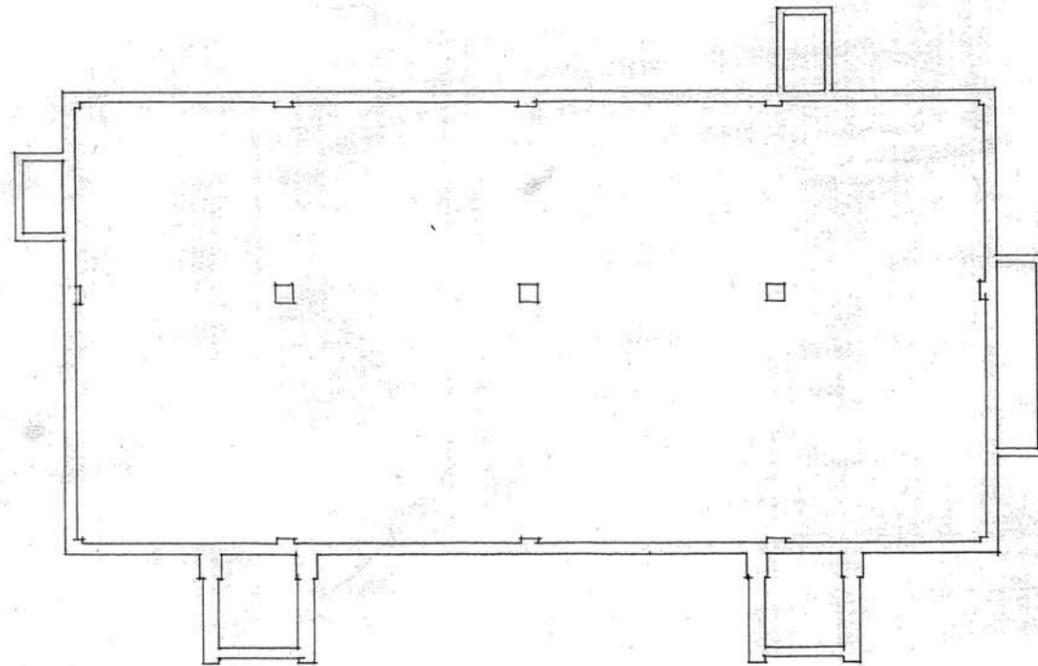
OUVRAGE: BUREAUX RUE DE FLEURIMONT
DETAIL DE L'ARMATURE - PLANCHER DU TOIT

Dessiné par J.R.T. 18 Mars 1932
V. ad. par 1932

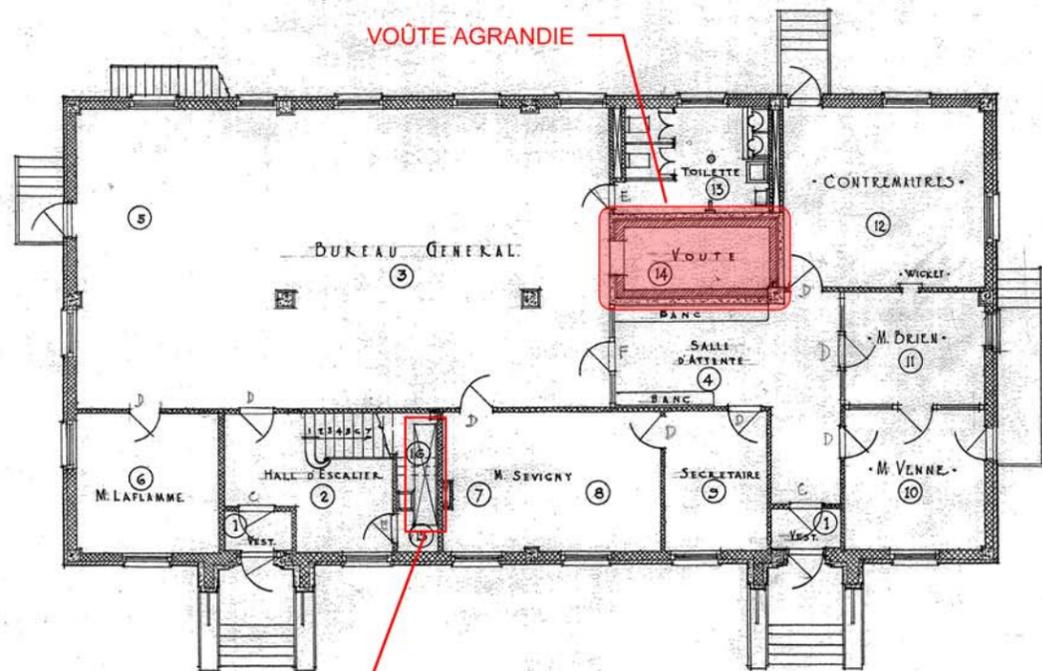
116 1203
R. D'Amboise

25

10899



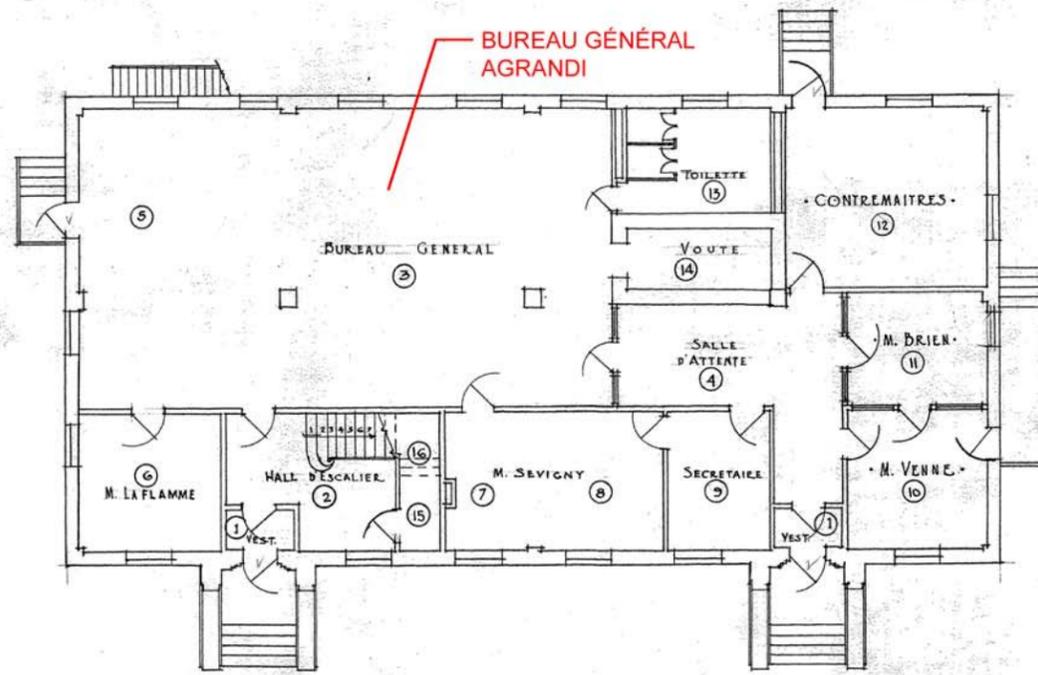
PLAN DES FONDATIONS
Echelle: 1/8" = 1'-0"



VOÛTE AGRANDIE

OUVERTURE DE FORME ALLONGÉE
VERS LA CAVE, POUR Y INSTALLER
UN PETIT ESCALIER

REZ-DE-CHAUSSEE
Echelle: 1/8" = 1'-0"



BUREAU GÉNÉRAL
AGRANDI

REZ-DE-CHAUSSEE
Echelle: 1/8" = 1'-0"

Plan modifié des cloisons intérieures et nouvelle distribution du personnel.

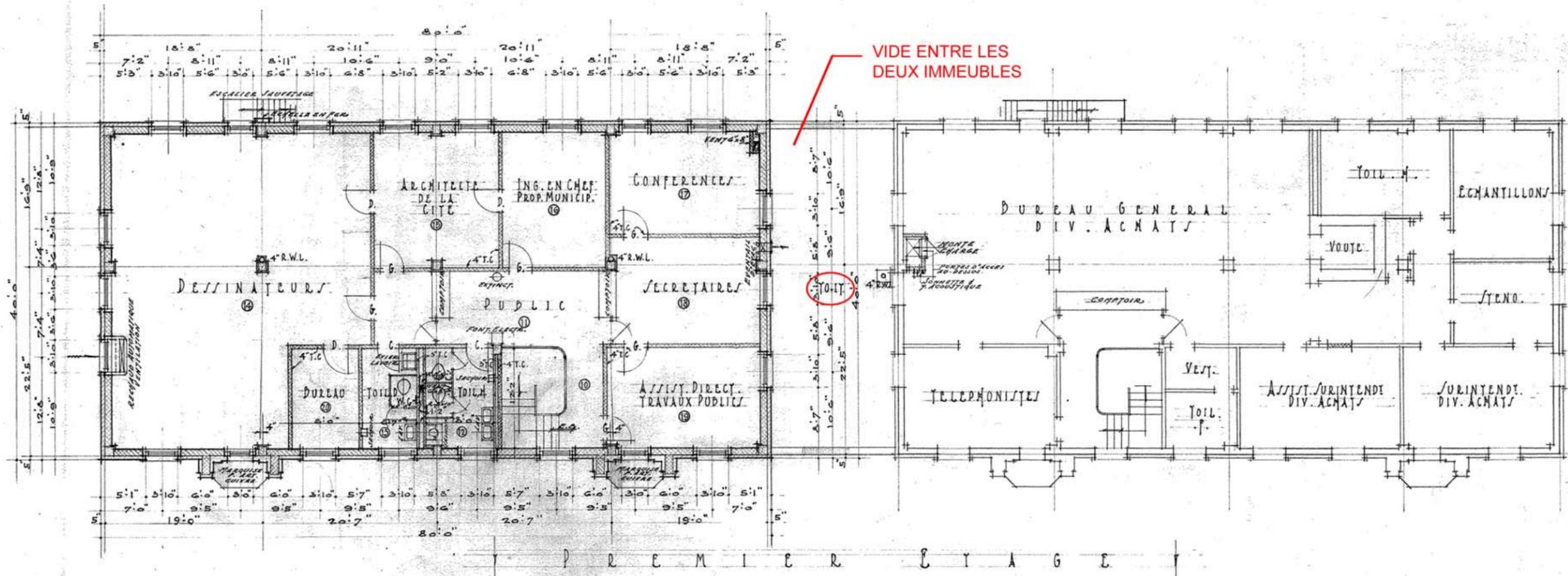
BUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

OUVRAGE: BUREAU
RUE DE FLEURIMONT

Établi par	Date	Tracé par	Date
V. H. J.			20-1-32
INDEX No. 176-123		FEUILLE No. 35	
MONTREAL DE LA VILLE		DIR. DES TRAVAUX PUBLICS	

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

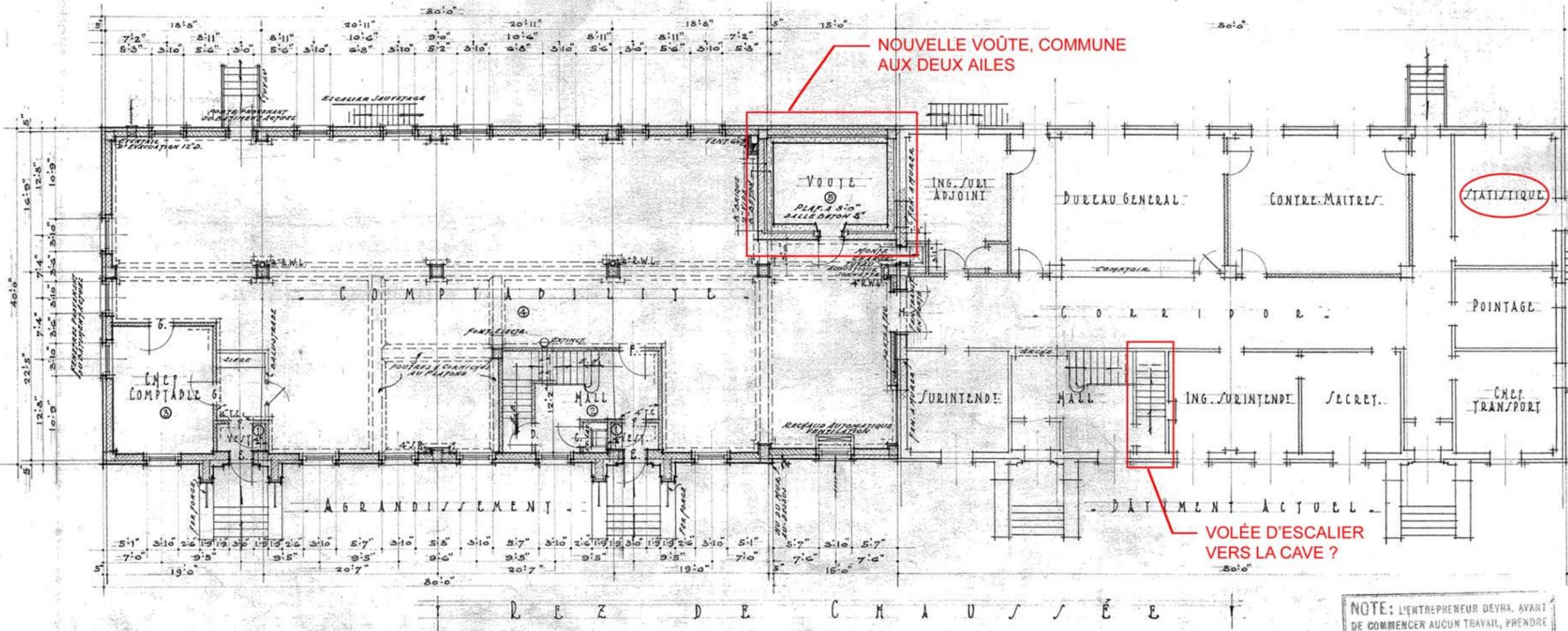
10899



EL. PL. FINI R. DE C. BÂTIMENT ACTUEL (100.00)

Colonne	1	2	3	4	5	6
TERRE	97.32	97.14	97.07	96.70	96.46	96.48
Roc	94.58	93.60	93.82	93.32	93.49	94.54

SONDAGES
 NOTE: LE POINT DE REPÈRE EST L'EL. 100.00 QUI EST LE NIV. DU PLANCHER FINI DU REZ-DE-CHAUSSEE DU BÂTIMENT ACTUEL.



BUREAU DE L'ARCHITECTE
 VILLE DE MONTRÉAL
 DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

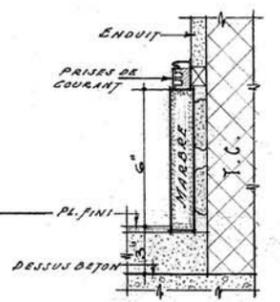
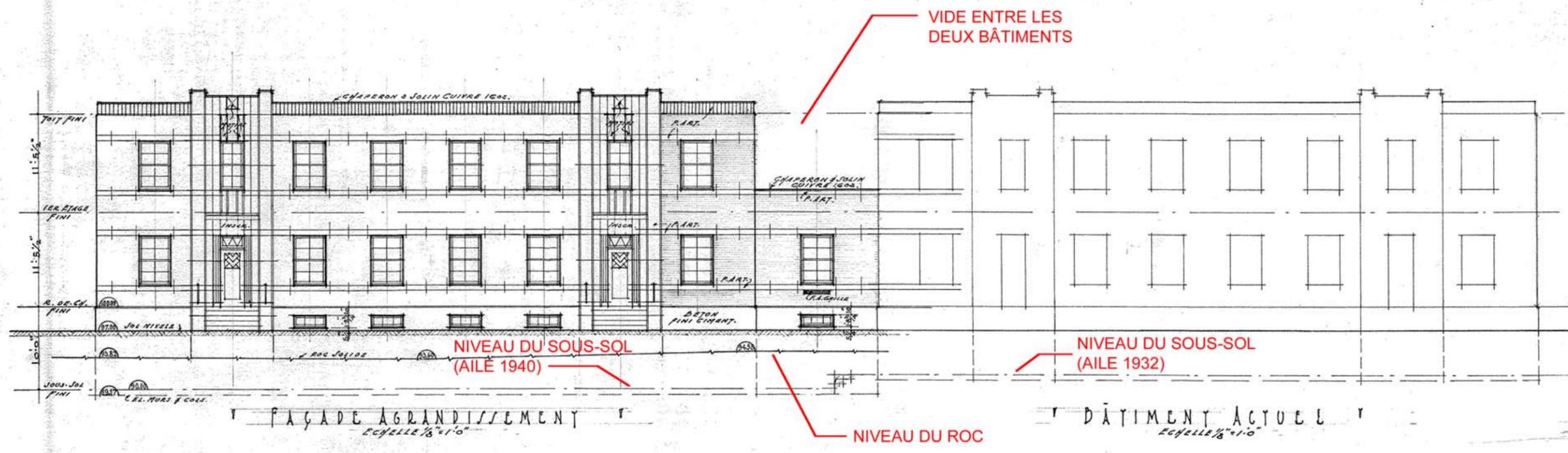
OUVRAGE: AGRANDISSEMENT
 BUREAUX RUE DE FLEURIMONT

Échelle par	Date 1940	Tracé par	Date
W. G. G.	1940	Echelle:	1/8" = 1'-0"
PROJET No	271.	FEUILLE No	2-A

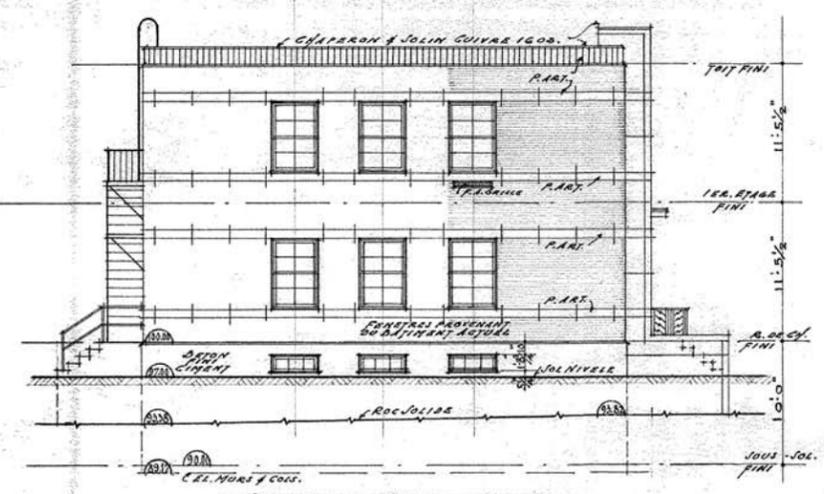
1203
1089-9

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BÂTISSE.

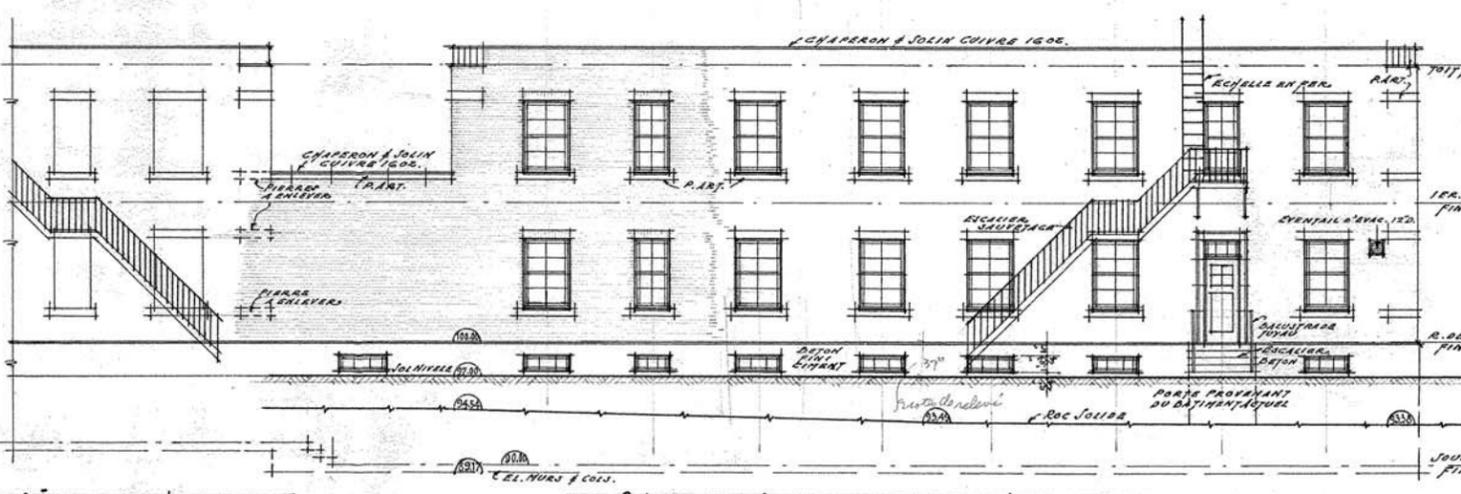
ASSISTANT DIRECTEUR



COUPE SUR PLINTE MARDRE AVEC PRISES DE COURANT A LA PARTIE SUPERIEURE. Echelle 3/4" = 1'0"

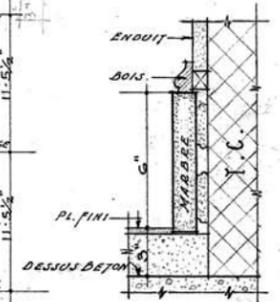


FAÇADE LATÉRALE. Echelle 1/8" = 1'0"

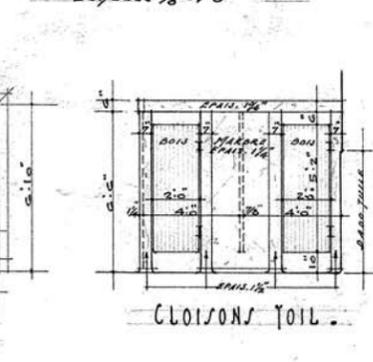
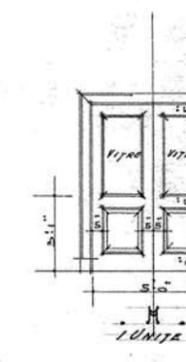
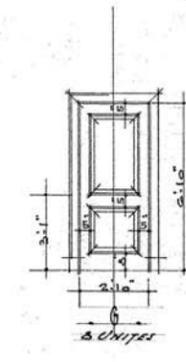
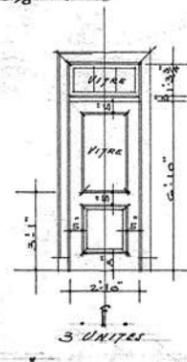
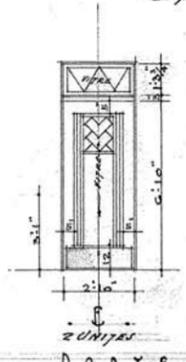
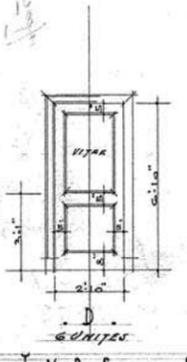
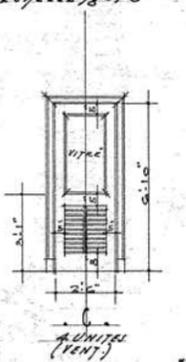
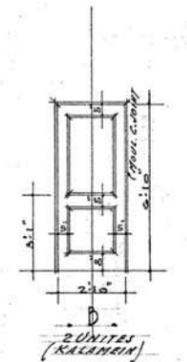
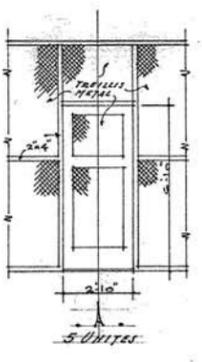


BÂTIMENT ACTUEL. Echelle 1/8" = 1'0"

FAÇADE POSTÉRIEURE : AGRANDISSEMENT. Echelle 1/8" = 1'0"



COUPE SUR PLINTE MARDRE. Echelle 3" = 1'0"



TYPE DE PORTES. Echelle 1/4" = 1'0"

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS A LA BATISSE.

LUREAU DE L'ARCHITECTE
VILLE DE MONTREAL
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

OUVRAGE: AGRANDISSEMENT
BUREAUX RUE DE FLEURMONT

Des. par #	Date 1907	Tracé par	Date
V. 66 par	Date 1940	Echelle: 1/8" = 1'0"	1/4" = 3'0"

INDEX NO. 271. FEUILLE NO. 3A

Bléves ASSISTANT DIRECTEUR

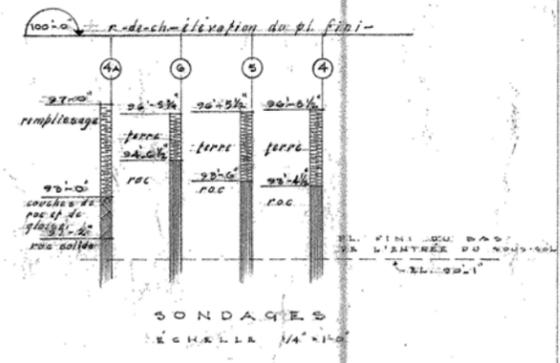
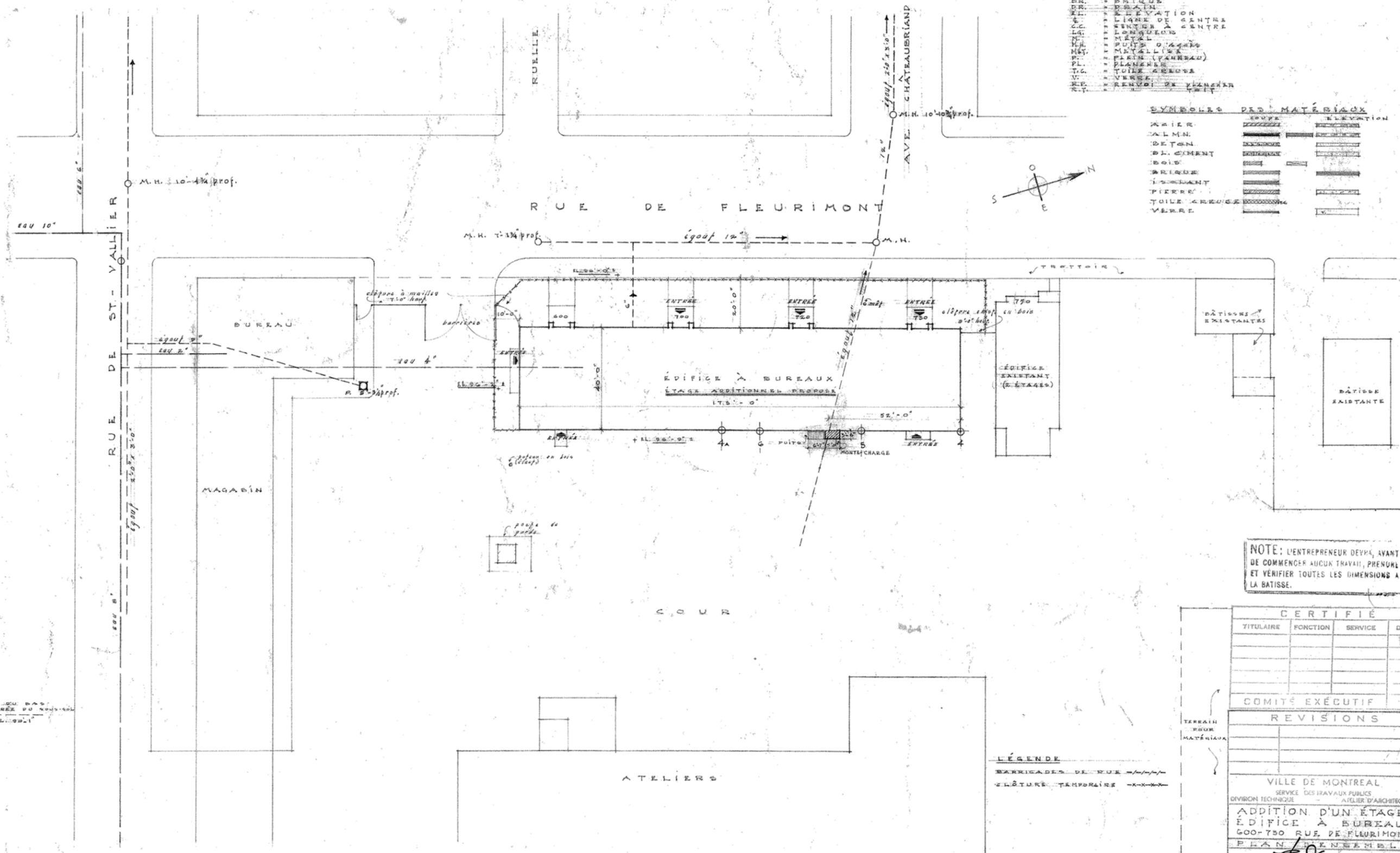
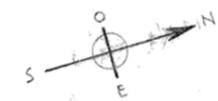
1099-1

LISTE DES ABBREVIATIONS

ALMN.	ALUMINIUM
BR.	BRIQUE
DR.	DEBRIN
E.	ELEVATION
L.C.	LIÈGE DE CENTRE
L.C.C.	LIÈGE À CENTRE
LONG.	LONGUEUR
MÉT.	MÉTAL
M.F.	MÉTAL FUSÉ
MÉT.	MÉTALLIQUE
P.	PIERRE (PANCHAU)
PL.	PLANCHER
T.G.	TOILE GROSSE
V.	VERRE
RP.	RENOUVELLEMENT DE PLANCHER
T.	TERRAIN

SYMBOLS DES MATÉRIAUX

MATÉRIEL	SYMBOLS	ELEVATION
ALMN.	[Symbol]	[Symbol]
BR.	[Symbol]	[Symbol]
DR.	[Symbol]	[Symbol]
LONG.	[Symbol]	[Symbol]
MÉT.	[Symbol]	[Symbol]
MÉT.	[Symbol]	[Symbol]
P.	[Symbol]	[Symbol]
PL.	[Symbol]	[Symbol]
T.G.	[Symbol]	[Symbol]
V.	[Symbol]	[Symbol]



NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF			
REVISIONS			
VILLE DE MONTREAL			
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS			
DIVISION TECHNIQUE - ATTELIER D'ARCHITECTURE			
ADDITION D'UN ÉTAGE			
EDIFICE À BUREAUX			
600-750 RUE DE FLEURIMONT			
PLAN D'ENSEMBLE			
CERTIFIÉ:	[Signature]		
APPROUVÉ:	[Signature]		
DATE:			
ÉCHELLE:	1" = 20'-0" ETC.		

PLAN D'ENSEMBLE ÉCHELLE 1" = 20'-0"

EL. 100.00 PLANCHER FINI. REZ-DE-CHAUSSEE

• TABLEAU DU FINI INTÉRIEUR ET DES COULEURS •

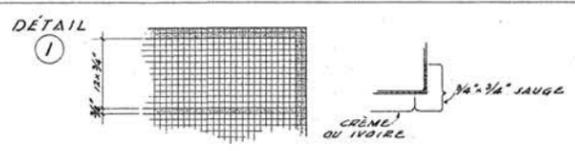
N° DE PIÈCE	DESCRIPTION	PLANCHER				PLINTHE			MUR				PLAFOND				REMARQUES	
		FOND	FINI	COULEUR	NOTES	FOND	FINI	COULEUR	FOND	FINI DADO	FINI	COULEUR	NOTES	FOND	FINI	COULEUR		NOTES
1	BUREAU	BÉTON	CARRELAGE VINYLE-AMIANTE	75% 918 V 920	"EXCELON"	BLOCAGE	BOIS	KEM-GLO K.T. 128	TUILLE CREUÉE	—	ENDUITS	SUPER KEM-TONE K.T. 62	—	PLAF. TUILE & FOURRURE	TUILE ACQUITIQUE	—	ÉL. 134'-3"	TOUTES LES PORTES (CHAMBRE) INTÉRIEURES KEM-GLO K.T. 128
2	BUREAU	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	VESTIBULE ABIT (VOIR DETAIL N° 1013)
3	LAVABO (W.C.)	"	TUILE CÉRMIQUE	CRÈME - JAUGE	VOIR DÉTAIL ①	TUILE CREUÉE	TUILE CÉRMIQUE	VERT JAUGE	" ETC.	"	"	SUPER KEM-TONE	COULEUR DE L'ARDORITE 424 JARU	"	"	"	ÉL. 133'-7"	SERRURE KEM-GLO K.T. 128
4	TOILETTE	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	IVOIRE	"	"	"	"	ÉL. 133'-7"	SIÈGE EN ALUMINIUM
5	TOILETTE	"	TUILE CÉRMIQUE	IVOIRE-JAUGE	"	"	"	"	"	"	"	SUPER KEM-TONE IVOIRE	"	"	"	"	ÉL. 133'-7"	COMPARTIMENT MÉTAL - VERT JAUGE - 305
6	DÉBARRAS	"	"	"	"	BLOCAGE	BOIS	KEM-GLO K.T. 128	"	"	"	KEM-GLO K.T. 62	"	"	"	"	ÉL. 133'-7"	TUILE INTÉRIEURE BLANC 3/4"
7	VOÛTE	"	CIMENT	MAR. NOT. GRU N° 600	"EXCELON"	TUILE CREUÉE	CIMENT	"	"	"	"	KEM-GLO 2025	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	ÉTAGÈRES BOIS (VOIR DETAIL N° 1013)
8	DÉPÔT	"	CARRELAGE VINYLE-AMIANTE	75% 918 V 920	"EXCELON"	BLOCAGE	BOIS	"	"	"	"	"	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	KEM-GLO 2025
9	VESTITULE	"	TUILE CÉRMIQUE	IVOIRE-JAUGE	VOIR DÉTAIL ①	"	"	"	"	"	"	SUPER KEM-TONE IVOIRE	"	"	"	"	ÉL. 133'-7"	"
10	BUREAU	"	CARRELAGE VINYLE-AMIANTE	75% 918 V 920	"	"	BOIS	KEM-GLO K.T. 128	TUILE CREUÉE	BLOCAGE	"	SUPER KEM-TONE K.T. 62	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	VESTIBULE ABIT (VOIR DETAIL N° 1013)
11	BUREAU	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	SERRURE KEM-GLO K.T. 62
12	CORRIDOR	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	ÉL. 134'-3"	BOÎTIERE DE LA CLOISON VITRÉE KEM-GLO K.T. 62
A	ESCALIER	ACIER BÉTON	TERRAZZO	MÊME QUE CELLE EXIST.	RECORDI TUILE MÊME QU'EXISTANT	TUILE CREUÉE	TERRAZZO	MÊME QU'EXISTANTE	T.C.	PEINTURE D'ORURE 128	ENDUITS	MÊME QUE CELLE EXIST.	"	PLAF. TUILE & FOURRURE	TUILE ACQUITIQUE	—	ÉL. 133'-7"	BOÎTIERE DE LA CLOISON VITRÉE KEM-GLO K.T. 62
F	MONTE-CHARGE	BÉTON MONOLIT.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	BRIQUE	"	"	ÉL. 135'-1"	GUICHET - KEM-GLO K.T. 62

LEGENDE:

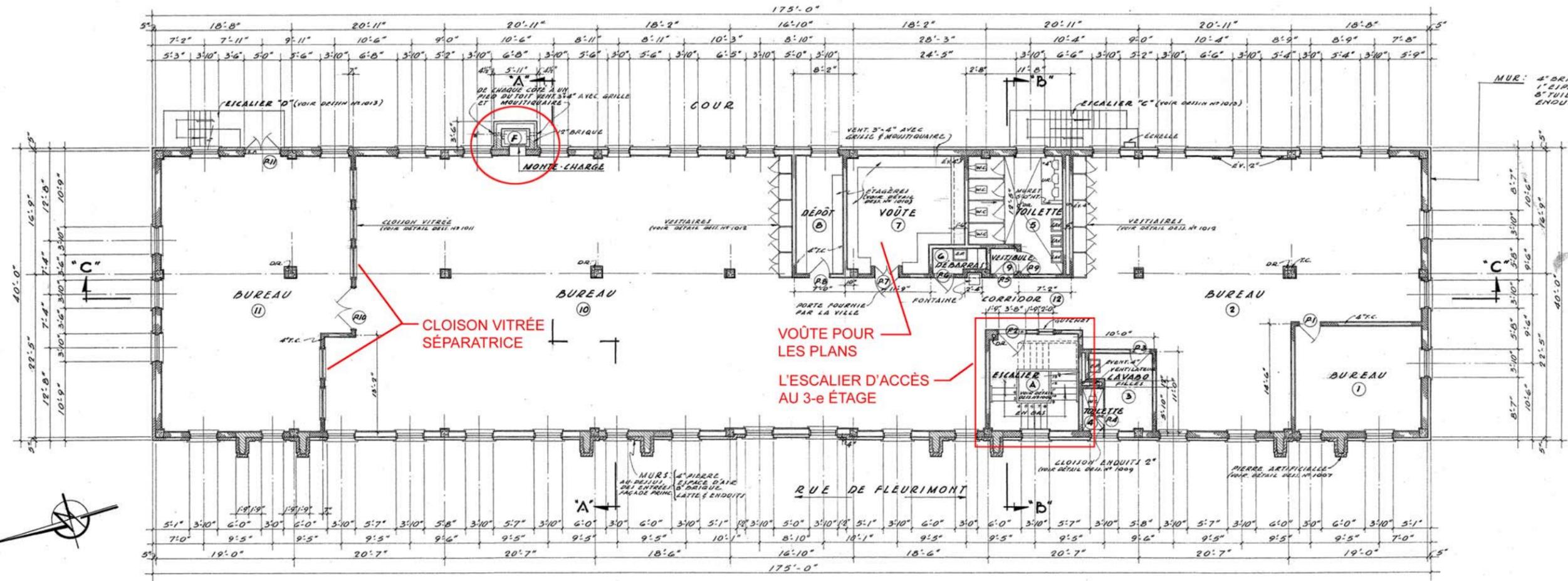
- VINYLE-AMIANTE - ARMSTRONG CORK CAN. LTD
- TUILE CÉRMIQUE - FRONTENAC FLOOR & WALL TILE LTD
- TUILE ANTI-DÉBRAYANTE - MÊME QUE CELLE EXISTANTE
- PEINTURE - THE SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CAN. LTD
- COMPARTIMENT MÉTAL - GÉRALD PARQUETTE

NOTES:

- TOUTES LES FENÊTRES INTÉRIEURES & APPUI - KEM-GLO MÊME COULEUR QUE LES MURS
- EXTÉRIEURE - PEINTURE MAISON L.N.R. MÊME COULEUR QUE LES FENÊTRES EXIST.
- ESCALIER DE SECOURS: PEINT COMME LA PARTIE EXIST.
- PEINTURER LES PÉRIENNES DES PORTES INTÉRIEURES DE LA COULEUR DES PORTES



NOTE: 1) À LA SUITE DE CHAQUE DES MARQUES DE COMMERCE INDICUÉES, LIRE: "OU L'ÉQUIVALENT APPROUVÉ".
2) TOUTES LES COULEURS SERONT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR.



NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF REVISIONS			

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCHITECTURE

ADDITION D'UN ÉTAGE
ÉDIFICE A BUREAUX
600-730 RUE DE FLEURIMONT

PLAN DU 3^{ème} ÉTAGE
TABLEAU FINI INTÉRIEUR & COULEUR

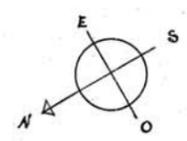
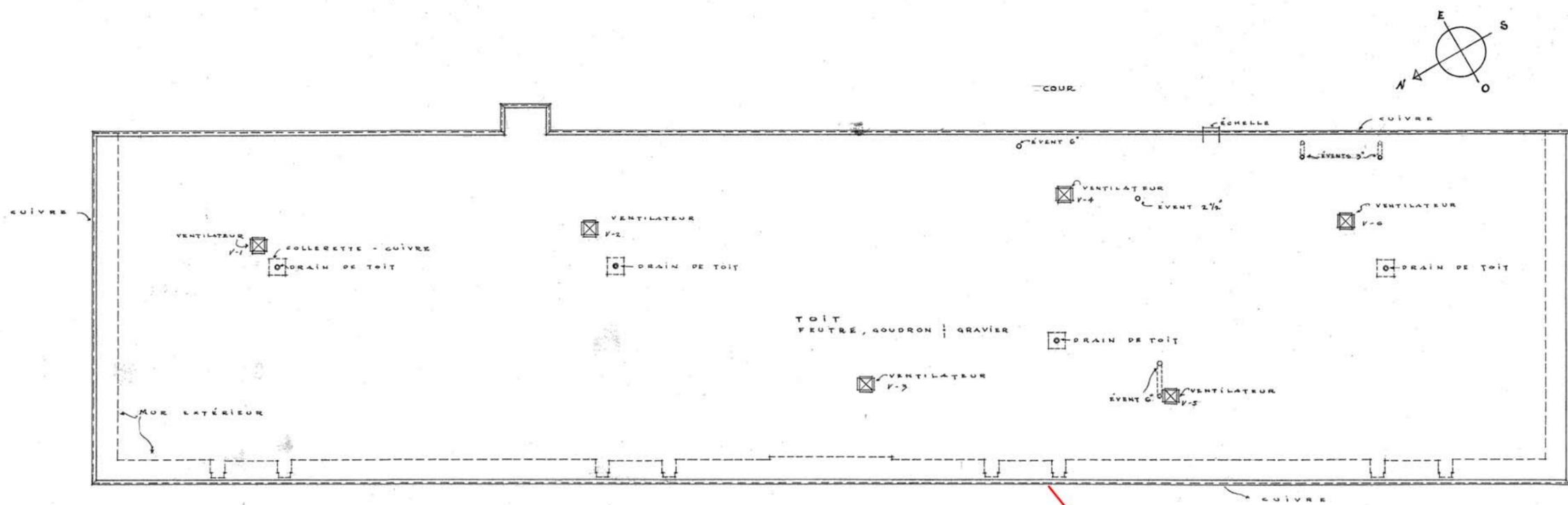
CERTIFIÉ: **E. Saul**
ARCHITECTE DE LA VILLE

APPROUVÉ: **R. P. Allen**
DIRECTEUR

CHASSE F.H. TRACÉ: **André Schell**
V.P. PAR: **J.F.**

PROJ. N° 1087-7-1 | COPIE N° 1001 | DATE: JANVIER 1958

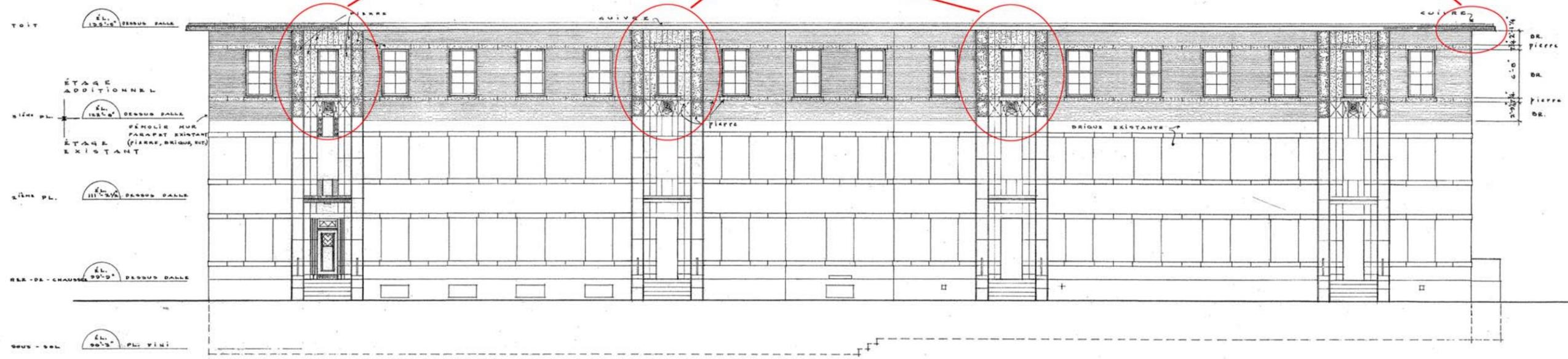
• PLAN DU 3^{ème} ÉTAGE •
1/8" = 1'-0"



PLAN DU TOIT
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"

FINI EN PIERRE ARTIFICIELLE
POURSUIVI AU 3^e ÉTAGE

DÉBORD DE TOIT CONTINU
QUI PROJETTE AU-DESSUS
DES ENTRÉES



ÉLÉVATION PRINCIPALE
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"
(RUE DE FLEURIMONT)

LÉGENDE
☒ PIERRE À REMPLACER

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF			
REVISIONS			

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCHITECTURE

ADDITION D'UN ÉTAGE
ÉDIFICE À BUREAUX
400-730 RUE DE FLEURIMONT

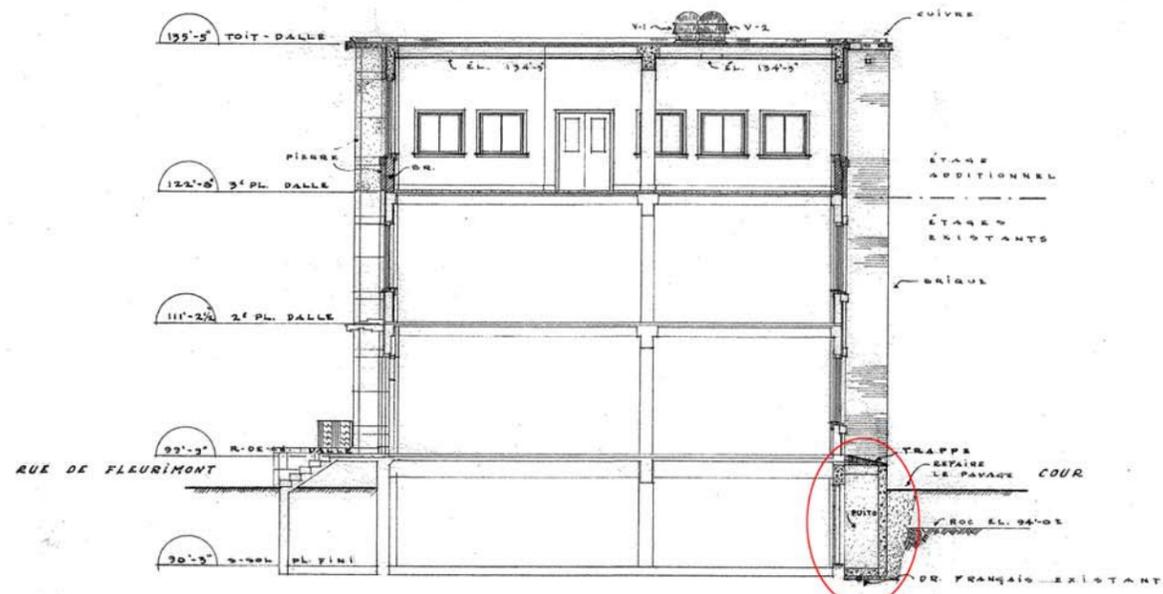
PLAN DE TOIT - ÉLÉVATION

CERTIFIÉ: *E. D'Amor*
APPROUVÉ: *L. P. Allu*

DATE: J.D. 1958

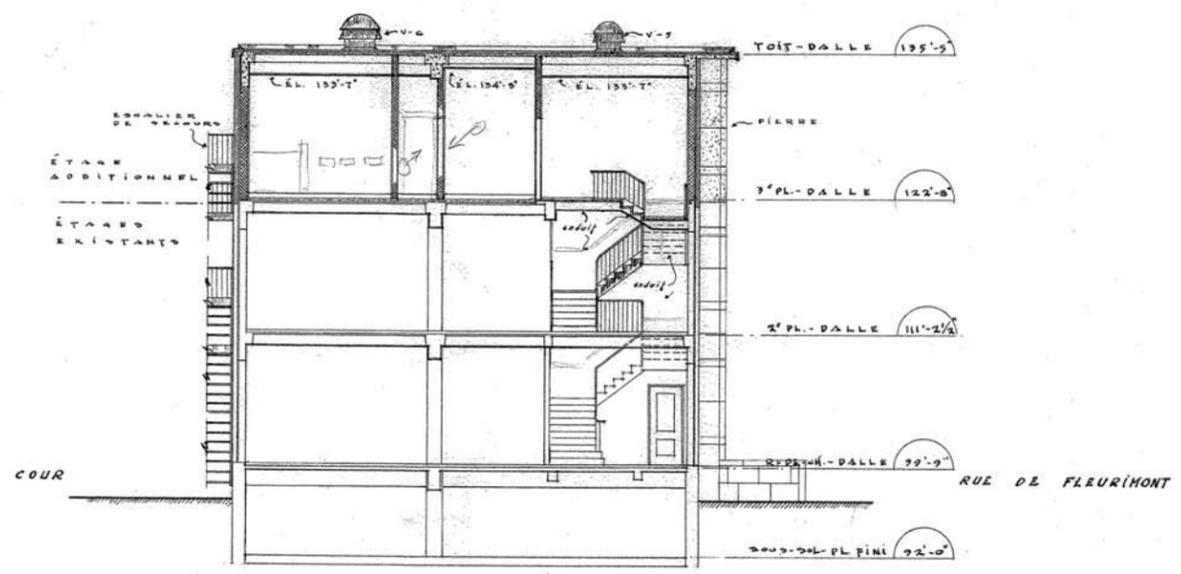
PROJET: 1087-7-1

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

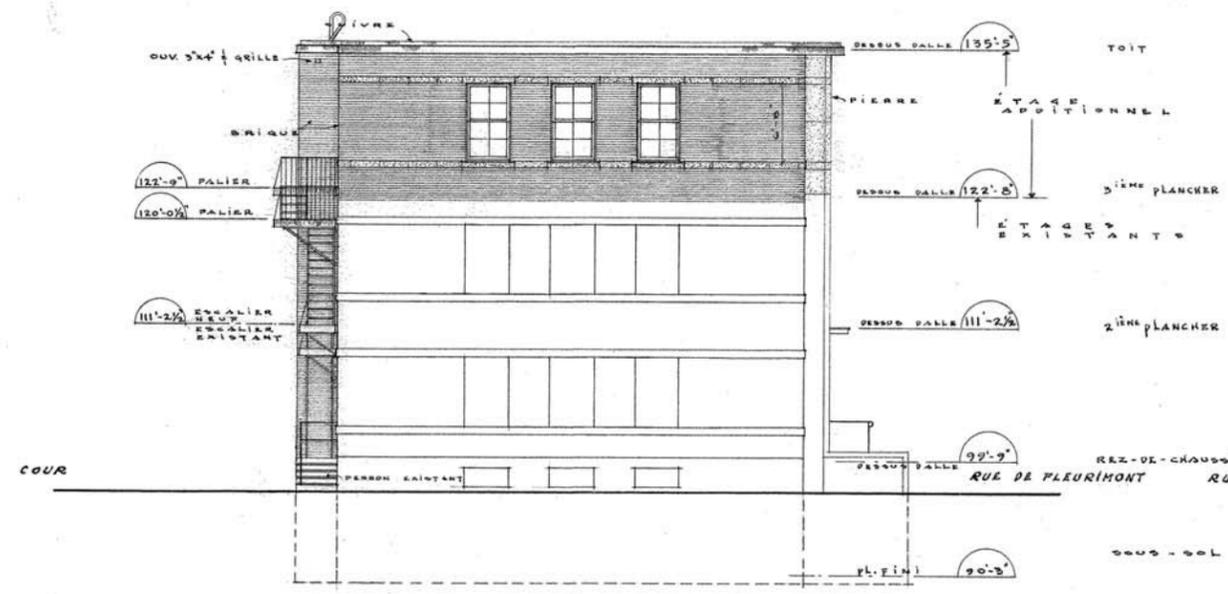


COUPE A-A
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"

TRAPPE D'ACCÈS AU SOUS-SOL

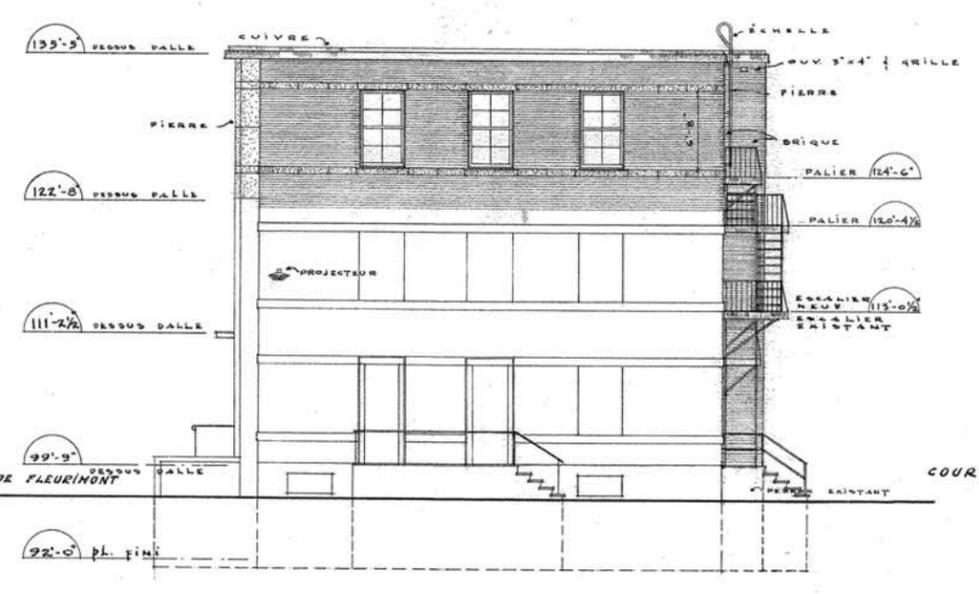


COUPE B-B
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"



ÉLEVATION NORD-EST

ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"



ÉLEVATION SUD-OUEST

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF			

REVISIONS	

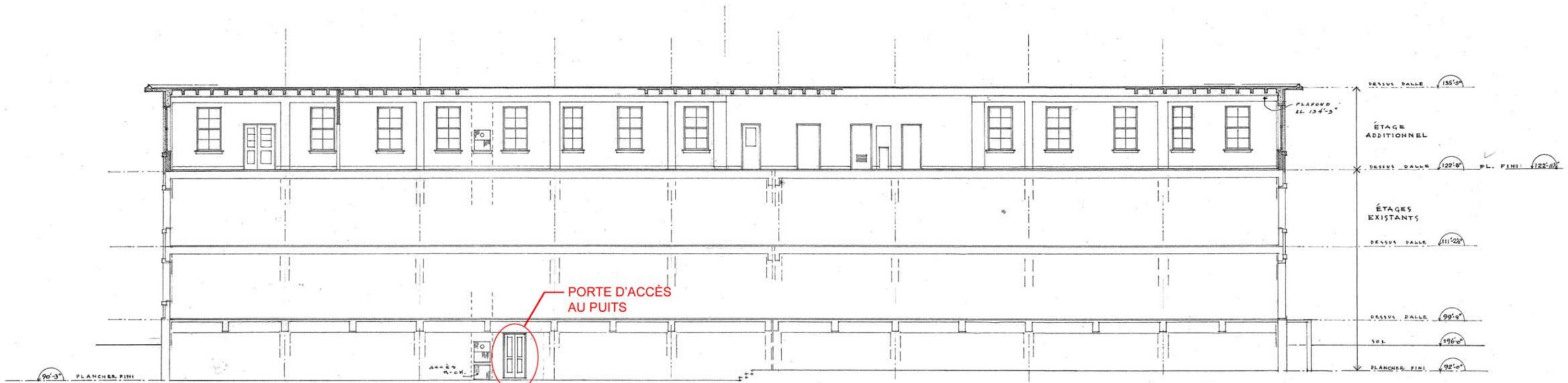
VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCHITECTURE

ADDITION D'UN ÉTAGE
ÉDIFICE À BUREAUX
900-730 RUE DE FLEURIMONT
COUPES & ÉLEVATIONS

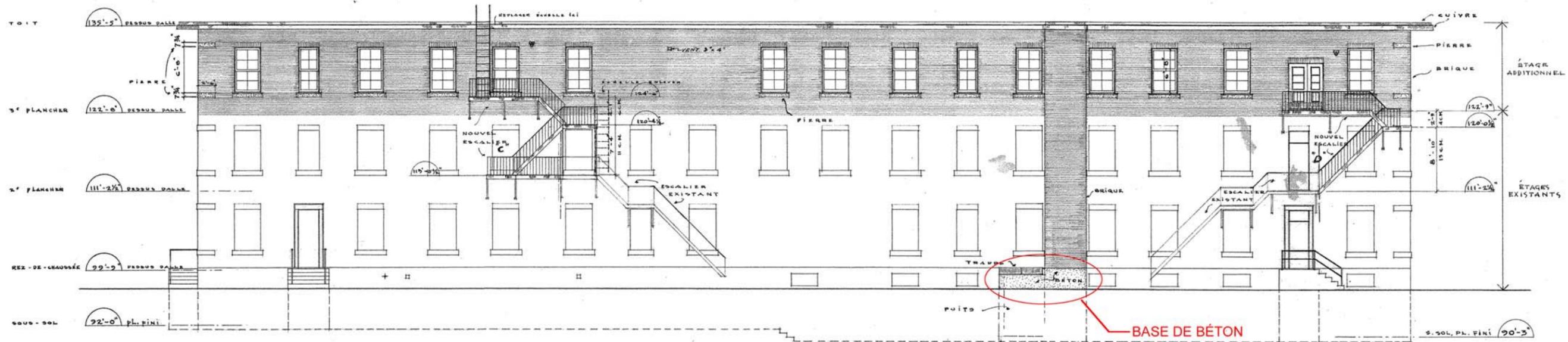
QUOTIDIEN: *J. J. J.*

APPROUVÉ: *L. L. L.*

DATE: JANVIER 1950



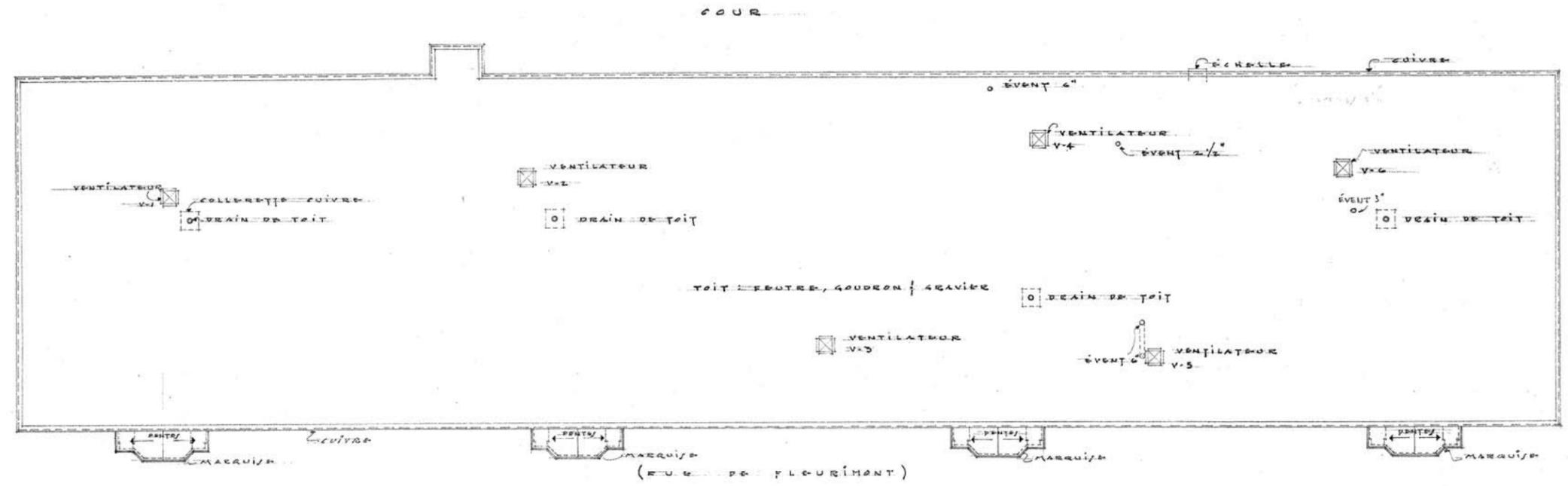
COUPE LONGITUDINALE 'C-C'
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"
(VUE VERS LA COUR)



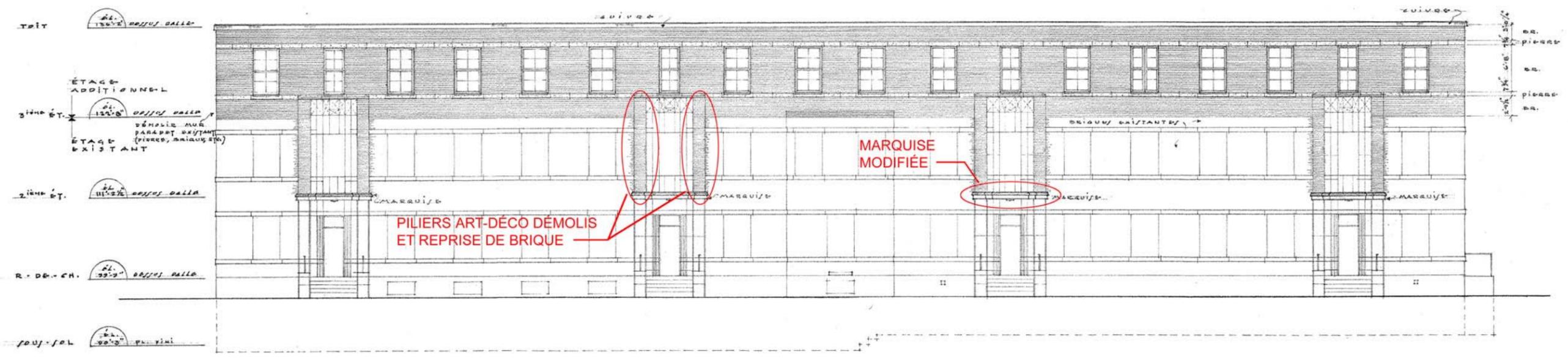
ÉLEVATION POSTÉRIEURE
ÉCHELLE 1/6" = 1'-0"
(SUR LA COUR)

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, RENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF			
REVISIONS			
VILLE DE MONTREAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCO-STRUCTURE ADDITION D'UN ÉTAGE ÉDIFICE À BUREAUX 600 - 750 RUE DE PLEURINONT COUPE - ÉLEVATION			
CERTIFIÉ: <i>E. J. J. J.</i> ARCHITECTE DE LA VILLE			
APPROUVÉ: <i>L. P. P.</i> DIRECTEUR			
Dessiné par: J.F. Copié par: J.F.	Page: 1 Total: 2	Vérifié par: And. D. Date: 1/20/58	Échelle: 1/6" = 1'-0"
INDEX 1087-71		QUOTIENT 1005	DATE: JANVIER 1958



PLAN DU TOIT
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"



ÉLEVATION PRINCIPALE
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"
(RUE DE FLEURIMONT)

LÉGENDE
☒ piéces à remplacer

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE

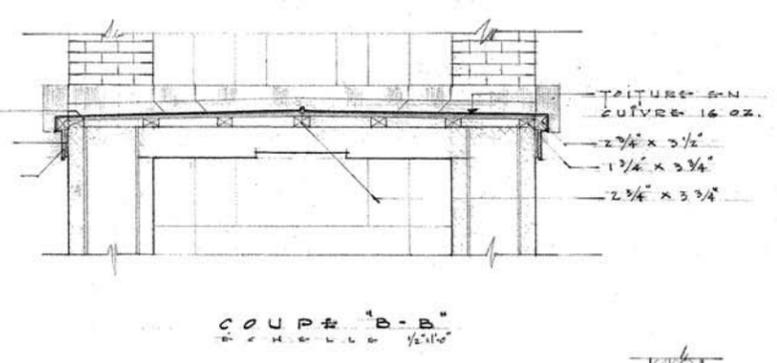
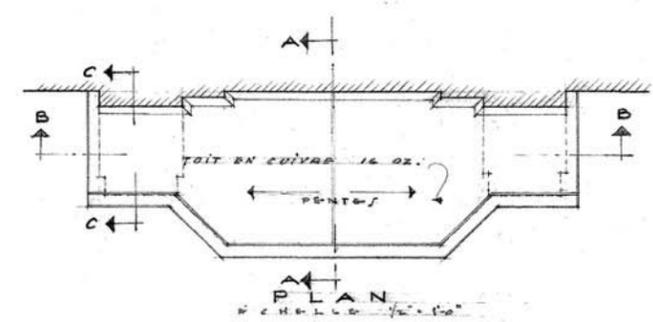
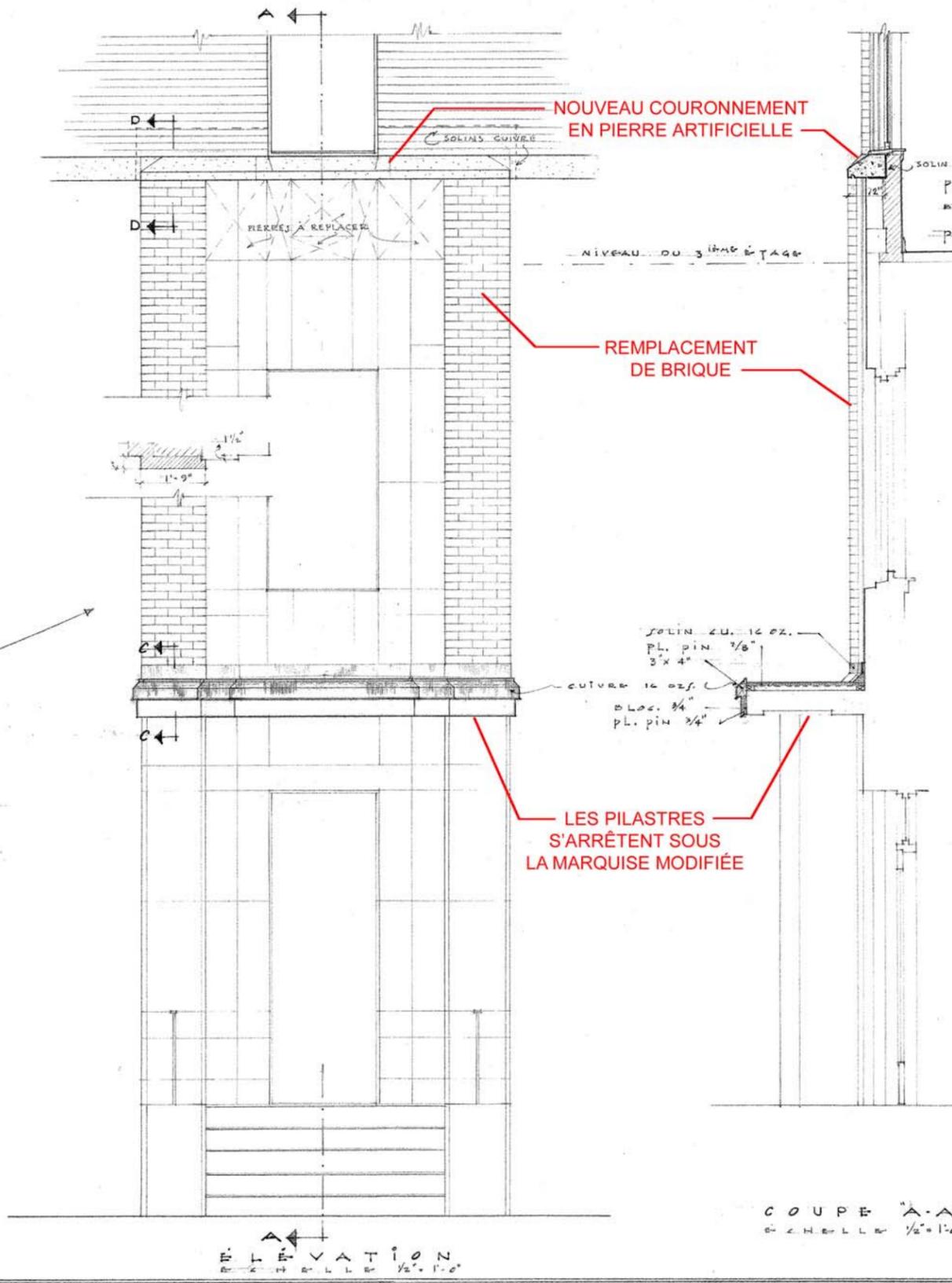
COMITÉ EXÉCUTIF	
REVISIONS	

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE - ATELIER D'ARCHITECTURE
ADDITION D'UN ÉTAGE
EDIFICE A BUREAUX
500-750 RUE DE FLEURIMONT
MODIFICATION A LA FACADE
PRINCIPALE ÉLEVATION, PLAN

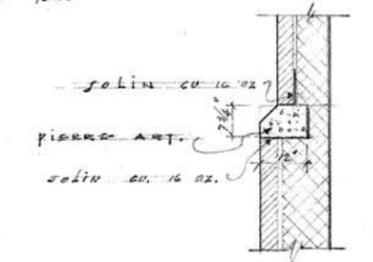
CERTIFIÉ: <i>E. J. J. J.</i>	
APPROUVÉ: _____	
DATE: 1087-1-1	NOTE: 1020

NOTE: VOIR DESSINS 1014-A, 1016 ET AUTRES.

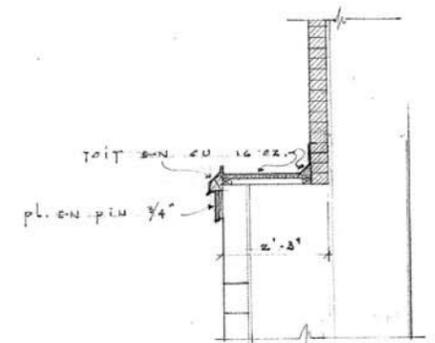
NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS A LA MAIN.



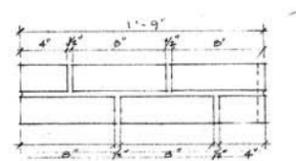
COUPE "B-B"
ÉCHELLE 1/2"=1'-0"



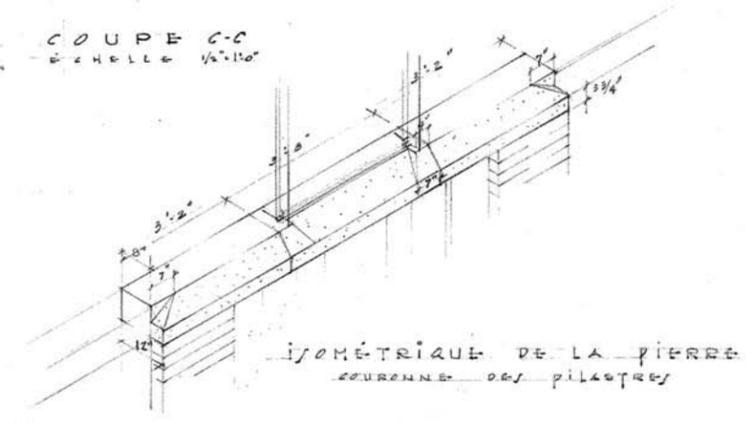
COUPE "D-D"
ÉCHELLE 1/2"=1'-0"



COUPE "C-C"
ÉCHELLE 1/2"=1'-0"



DÉTAIL DE BRIQUES
ÉCHELLE 1/2"=1'-0"



ISOMÉTRIQUE DE LA PIERRE
COURONNE DES PILASTRES

COUPE "A-A"
ÉCHELLE 1/2"=1'-0"

CERTIFIÉ			
TITULAIRE	FONCTION	SERVICE	DATE
COMITÉ EXÉCUTIF			
REVISIONS			
VILLE DE MONTREAL			
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS			
DIVISION TECHNIQUE		ATELIER D'ARCHITECTURE	
ADDITION D'UN ÉTAGE			
ÉDIFICE À BUREAUX			
400-750 RUE DE FLOURIMONT			
MODIFICATION À LA FAÇADE PRINCIPALE DÉTAILS			
CERTIFIÉ: <i>E. Janss</i>			
APPROUVÉ: <i>And. D.</i>			
Dessiné par: <i>J.P.</i>			
Échelle: 1/2"=1'-0"			
DATE: 1027-7-1			
PROJET: 1021			
MISE EN ŒUVRE: 7-PT. 1958			

NOTE: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER AUCUN TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS À LA BATISSE.

CONCLUSIONS

Importance comparée au niveau historique

Ce bâtiment tire son importance au niveau historique du fait qu'il s'est trouvé au cœur même de l'organisation des travaux de chômage effectués par la Ville de Montréal, au cours des années 1930. Il semble bien qu'il était une antenne importante de l'organisation de ces travaux.

Importance comparée au niveau architectural

Au niveau formel

Montréal connaît un nombre limité de bâtiments Art déco. Rappelons ici les principaux : (on trouvera en annexe bon nombre d'illustration de ces bâtiments)

1926-32	Université de Montréal	Ernest Cormier
1927	École Marie Médiatrice 6200, rue des Écores	
1927	Railway Exchange Building 637-643, rue Saint-Antoine Ouest	
1927	École Madeleine de Verchères 601, rue Cartier (? Art déco)	J.O. Marchand et T. Guoin
1928	Théâtre Outremont 1248, rue Bernard	René Charbonneau (décor Emmanuel Briffa)
1928	Hanson Brother, 255, rue Saint-Jacques	Fetherstonaugh
1928	Banque de Montréal 1601, rue Sherbrooke Ouest	Barott & Blackader
1928	980, rue Sainte-Catherine Ouest	Victor D. Hors
1929	Édifice University Tower 1255, rue University	Fetherstonaugh
1929	Mc Dougall & Cowans 201, rue Notre-Dame Ouest	J. Cecil McDougall Bas reliefs de Henri Hébert
1929	Édifice Aldred 501, Place d'Armes	Barott and Blackader
1929-30	Édifice Montreal Star 231-235, rue Saint-Jacques	Ross et MacDonald
1929	Édifice de la STCUM Tramway Building 155, rue Saint-Antoine Ouest	Ross & MacDonald
1929	Garage Gaspard Archambault 2077-2085, rue Sainte-Catherine Ouest	Henri S. Labelle
1929	Édifice Robert Simpson 977, rue Sainte-Catherine Ouest	Chapman et Oxley
1929	École Saint-François Solano Angle Dandurand et 16 ^e avenue	
1930	Laiterie Guaranteed Limitée 1025, rue Lucien L'Allier	Hutchison, Wood and Miller

1930	Édifice Eaton, Restaurant Le 9 ^e 677, rue Sainte-Catherine Ouest	Ross and MacDonald Jacques et Natacha Carlu
1930	Édifice Canadian Marconi Company 2142, rue Trenton	Ross and MacDonald
1930	Édifice Marcotte 221-225, rue Notre-Dame Ouest	Henri S. Labelle
1930	National Breweries 990, rue Notre-Dame	Harold Lea Fetherstonaugh
1930	École primaire Supérieure Le Plateau 3700, Calixa Lavallée	Perrault et Gadbois
1930	Maison Ernest Cormier 1418, avenue des Pins Ouest	Ernest Cormier
1930	Magasin Archambault 500, Sainte-Catherine Est	Raoul Gariépy
1930	Édifice Coca-Cola 200-300, rue Bellechasse	Kenneth Rea
1930	Dominion Oilcloth and Linoleum Company Offices	Hutchison & Woods
1930	<i>École St Brendan</i>	
1930-31	Édifice Crescent 1327-1333, rue Sainte-Catherine Ouest	J.-J. Perrault et J-R Gadbois 1931
1930-31	Bain Hogan 2188, rue Wellington	David Jerome Spence
1931	École Cherrier 811, rue Cherrier	Eugène Charles Auguste Larose
1931	Marché Saint-Jacques 112, rue Ontario Est	Trudel et Karch
1931	Marché Atwater Rue Sainte-Émilie	Ludger Lemieux
1931	Poste de police no 25 1684, boul. de Maisonneuve Ouest	Ritchie et Shorey
1931	Clinique Jean-Talon 7041, rue Saint-Dominique	E.A. Doucet
1931	Immeuble Rockledge 310, rue Édouard Montpetit	W.S. Wright
1931	Poste de police et caserne no 11 521-523, Place Saint-Henri	Ludger Lemieux
1931	Poste de police et caserne no 31 7041, rue Saint-Dominique	Emmanuel-Arthur Doucet
1931	Poste de police et caserne no 48 3616, rue Hochelaga	Emmanuel-Arthur Doucet
1931	<i>Caserne de pompiers no 47 (Art déco?) Maison de la Culture Rosemont Angle De Lorimier et Saint-Zotique</i>	<i>Gascon et Parant</i>
1931-33	Sainte-Philomène de Rosemont (Saint-Esprit)	J.E.C. Daoust

1932	Immeuble du Jardin Botanique 4101-4601, rue Sherbrooke Est	Lucien Keroack, Donat Beaupré et Marie Victorin (Bas reliefs Henri Hébert)
1932	Protestant Board of School Commissioners Building 3460, rue McTavish	J. Cecil McDougall
1933	Bain Quintal 1550, rue Dufresne	Jean-Paul Bastien
1933	École Jean-de-Lalande 3120, rue Laurier (dans Rosemont)	
1933	École Jacques Marquette 1220, avenue Laurier, Montréal	
1933	École Louis Hébert 6361, 6 ^e avenue Rosemont	Charles David
1934	Pharmacie Montréal 916, rue Sainte-Catherine Est	Raoul Gariépy
1934	Maison Simon Kirsh 12, avenue Pagnuelo	Shorey and Ritchie
1935	Kratf Phoenix Cheese Building 20-40, chemin Bates	Perry, Luke and Little
1936	Cinéma Snowdon 5225, boulevard Décarie	Daniel John Creighton, Emmanuel Briffa
1936	Maison d'Italie 5310, rue Jean-Talon Est	Patsy Colangelo
1936	Maison J-B-Beaudry Leman (Laroque) 7, avenue Ainslie, Outremont	Marcel Parizeau
1937	Appartement Anita 316, rue Willowdale	Patsy Colangelo
1937	Holt & Renfrew 1300, rue Sherbrooke Ouest	Ross & MacDonald
1938	Cinéma York 1487, rue Sainte-Catherine Ouest	Perry, Luke and Little
1938	Appartement Canterbury 454, avenue Willowdale	J. Melville Miller
1938	Modern Court Apartment 430, avenue Willowdale	Patsy Colangelo
1938-39	Église Saint-Jean-Berchmans Boul. Rosemont	René-Rodolphe Tourville et Lucien Parent
1939	Drummond Medical Building 1414, rue Drummond	Percy Erskine Nobbs
1939	Cinéma Beaubien	
1939	Bureau de poste de Rosemont Angle Masson et 4 ^e avenue	
1941	Édifice Frank Levasseur 415, rue Saint-Antoine	
1948	Piscine et bibliothèque de Rosemont	Perrault et Lamontagne

Aujourd'hui, le 700, Rosemont ne figure peut-être pas parmi les meilleurs, mais lorsqu'on apprécie la qualité qu'il avait originalement avec la fonction qu'il remplissait, il faut reconnaître que ce bâtiment a été fait avec beaucoup de soin.

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut prendre la peine de regarder attentivement la feuille n° 3 de sa série de dessins de 1932 qui présente les détails types de la façade, les détails des entrées et des portes, avec les détails des garde-corps et des marquises.

Bien que le tout soit réalisé avec des matériaux moins nobles, ces entrées dans leur état d'origine appellent à la comparaison avec l'entrée de la maison Ernest Cormier, au 1428 de la rue des Pins Ouest, construite en 1930-1931.

Ces entrées ont été dénaturées lors de l'intervention de 1958 et mériteraient d'être revues en fonction de leurs qualités d'origine.

Pour ce qui est des intérieurs, mis à part les détails de l'escalier, les finis d'origine répondent à un esthétisme des bâtiments institutionnels du début du XXe siècle. Boiseries en chêne ou en frêne, vernies sombres.

Au niveau fonctionnel

Le plan est d'une extrême simplicité avec un système de poutres et colonnes. La hauteur de dalle à dalle est de 11'-6" ce qui peut être considéré comme généreux, même de nos jours.

Importance comparée au niveau urbain

Avec ses 175 pieds de long, ce bâtiment a joué le rôle de paravent, de bouclier pour protéger le quartier résidentiel de la vue de la cour municipale.

Et il a par ailleurs l'avantage d'être situé dans l'axe de la rue de Châteaubriand.

Analyse de l'état des composantes

À première vue, la structure de l'immeuble ne présente pas de défaillance. Rappelons que ses fondations sont sur le roc.

L'enveloppe nécessite des réparations, tout particulièrement les parties en pierre artificielle et les perrons en granit.

Les fenêtres à guillotine devront vraisemblablement être remplacées.

Les finis intérieurs sont pour la plupart encore en place. Des cloisons ont été ajoutées au fil des ans pour enclonner certains espaces.

Le mobilier, les appareils de climatisation aux fenêtres et les plafonds suspendus constituent les éléments les plus désolants du décor.

Présentation visuelle de l'état de l'immeuble

Nous présentons dans les pages qui suivent une série de 35 photographies donnant portrait général de l'immeuble.



Vue générale du 700, boul. Rosemont.
Noter le changement de couleur dans la brique, marquant l'ajout d'un étage en 1958



Raccord en encorbellement entre les 2 parties de l'immeuble. Le détail des entrées et des marquises est celui de 1958



Inscription bilingue *Comptabilité Accounting*.
Noter le détail de l'imposte originale.
La porte n'a pas ou n'a plus de verre plombé.



Construction Ici, une seule inscription suffit. Le détail de l'imposte a disparu. Les marquises des entrées ont été modifiées en 1958



Achats / Vente
Purchases / Sales
Le détail de l'imposte a disparu



Chantier municipal / Municipal Yard
Le détail de l'imposte a disparu. Noter les marques d'infiltration d'eau



Détails art déco en éléments de béton.
Noter les marques d'infiltration d'eau



Infiltration d'eau dans tous les escaliers d'entrée.
Garde-corps art déco encore en place



Vue générale du 3^e étage



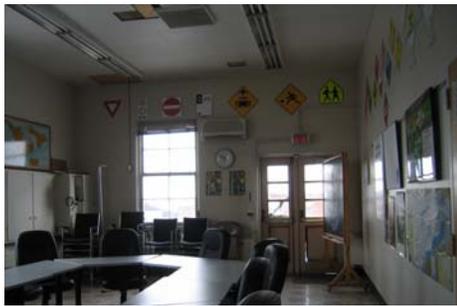
Détail du carrelage de la
salle de toilette 1958



Aménagement de la salle de
toilette



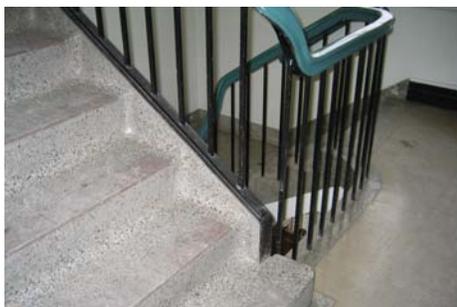
Vue générale du 3^e étage



Salle au 3^e étage.
Note état de la porte extérieure



État de délabrement
général de l'équipement et
du mobilier



Détail d'escalier



Volée d'escalier

Faut-il ou non peindre les boiseries?



Échapper à l'ambiance grâce à la peinture



Éviers d'origine dans la salle de toilette du 2^e étage



Isoloirs d'origine, en marbre dans la salle de toilette du 2^e étage

Problèmes de modernisation de l'équipement



Quincaillerie d'origine sur plusieurs portes



Isoloirs d'origine dans la salle de toilette du 2^e étage



Un relent des services de santé...



Problème de modernisation de l'équipement



Problème d'humidité engendré par le climatiseur



Cloisons ajoutées dans l'ancienne salle des dessinateurs



Pied de l'escalier, plinthe de marbre dans l'entrée



Pied de l'escalier, plinthe de marbre dans l'entrée



Escalier de fonte de la partie ouest du sous-sol.
Provient vraisemblablement d'une autre construction

Escalier vers la partie ouest du sous-sol



Détail raccord: plinthe, plancher, doucine et faux-cadre



Détail de la moulure du plafond dans un vestibule



Détail de la moulure du plafond avec carreaux acoustiques ajoutés (1958)



Quincaillerie d'origine sur les portes



Évier de nettoyage, partie est

RECOMMANDATIONS

Vue d'ensemble

Globalement, nous recommandons le maintien de l'édifice situé au 700, boulevard Rosemont, qui a été érigé dans une période d'austérité et qui a connu un développement progressif rationnel avant que le développement durable ne devienne une mode.

Ce bâtiment est un témoin essentiel :

- de l'effort de la Ville de Montréal pour surmonter la crise des années 1930
- de la volonté de la Ville de s'inscrire dans une modernité architecturale
- de la capacité de la Ville d'investir à bon escient dans des structures conçues avec soin malgré les restrictions budgétaires
- de l'intérêt de la Ville à structurer ses services publics.

En maintenant le 700, boulevard Rosemont et en lui trouvant une nouvelle vocation, la Ville donnera le ton pour les restaurations qui devraient avoir lieu dans l'arrondissement Rosemont - Petite Patrie au cours de la prochaine décennie.

En effet, il convient de rappeler ici que, comme le soulignait France Vanlaethem, professeur titulaire au département de design de l'UQAM et présidente de DOCOMOMO Québec, cet arrondissement comporte un nombre très élevé de petits bâtiments d'inspiration Art déco qui méritent d'être remis en état et mis en valeur.⁶

Structure

Maintien de la structure du bâtiment.

Possibilité de faire une étude sur la possibilité d'ajouter un ou d'autres étages.

Extérieurs

Maintien des deux premiers niveaux de l'enveloppe.

Restauration des quatre entrées (perrons, portes, marquise, parement de pierre artificielle).

Référencer à la planche n° 3 de 1932.

Remplacement ou restauration des fenêtres à guillotine.

Revue de la solution de l'enveloppe pour le troisième niveau ajouté en 1958.

Faire une proposition mieux adaptée.

Possibilité de faire une étude sur la possibilité d'ajouter un ou d'autres étages.

⁶ *...l'École Saint-Jean-de-Lalande (1933) rue Laurier, dans Rosemont, un territoire particulièrement riche en bâtiment de facture Art déco ...ce quartier a connu un fort développement résidentiel dans les années 1920. Aussi, plusieurs édifices publics sont construits au tournant de la décennie mais encore dans les années 1940, dont plusieurs sont de très intéressants exemples, comme l'École Louis Hébert (1933) de l'architecte Charles David, et l'ensemble constitué par la piscine et la bibliothèque de Rosemont (1948) de Perreault et Lamontagne...*

Vanlaethem, France. L'architecture Art déco à Montréal, Actes du colloque Art déco de France et du Canada, 18 et 19 novembre 1994, Ottawa, Ottawa, Icomos Canada, 1994 p.67.

Intérieurs

Pourraient être restaurés ou alors repensés de A à Z en fonction de l'usage.

Maintien de l'escalier de 1938 qui mène à l'étage.

Maintien de l'escalier en colimaçon qui mène à la cave de 1940.

Prévoir l'addition d'escaliers et d'ascenseurs. L'intégration de ces éléments pourrait se faire hors œuvre à l'arrière de l'édifice.

Aménagement paysager

Associer l'aménagement paysager de ce bâtiment au langage paysager du secteur qui sera redéveloppé sur la partie arrière du terrain.

Budgets pour la restauration

Code	Détail	Qté	Coût unitaire	Unité	Coût	Coût total
1000	Conditions générales					199 906,25 \$
	- Frais généraux: 5%	1	79 962,50 \$		79 962,50 \$	
	- Assurances: 0,5%	1	7 996,25 \$		7 996,25 \$	
	- Caution: 1%	1	15 992,50 \$		15 992,50 \$	
	- Administration profit: 6%	1	95 955,00 \$		95 955,00 \$	
4000	Maçonnerie					199 500,00 \$ 12,5%
	- Remplacement d'éléments de maçonnerie	750	30,00 \$	pi2	22 500,00 \$	
	- Réparation maçonnerie des entrées	4	15 000,00 \$	un	60 000,00 \$	
	- Déjointoiement rejointoiement 100 %	5000	15,00 \$	pi2	75 000,00 \$	
	- Nettoyage de maçonnerie	5000	2,00 \$	pi2	10 000,00 \$	
	- Solins et accessoires	1	7 500,00 \$	lot	20 000,00 \$	
	- Allèges de fenêtres à réparer	1	2 000,00 \$	lot	2 000,00 \$	
	- Échafaudage pour maçonnerie extérieure	1	10 000,00 \$	forfait	10 000,00 \$	
7000	Étanchéité					73 750,00 \$ 4,6%
	Couverture					
	- Nouvelle couverture élastomère	7000	7,00 \$	pi2	49 000,00 \$	
	- Solins, contre-solins, joints de contrôle	450	5,00 \$	pi.li	2 250,00 \$	
	- Ventilateurs et autres sorties au toit	1	3 000,00 \$	forfait	3 000,00 \$	
	Isolation					
	- Isolation du toit	7000	2,50 \$	pi2	17 500,00 \$	
	Calfeutrage					
	- Calfeutrage matériaux divers	1	2 000,00 \$	forfait	2 000,00 \$	
8000	Portes et fenêtres					171 000,00 \$ 10,7%
	Portes extérieures					
	- Portes d'entrée à restaurer	4	3 000,00 \$	un.	12 000,00 \$	
	- Autres portes à remplacer	5	1 000,00 \$	un.	5 000,00 \$	
	Fenêtres					
	- Nouvelles fenêtres à guillotine	2800	55,00 \$	pi.2	154 000,00 \$	
9000	Intérieurs					1 155 000,00 \$ 72,2%
	Finitions					
	- Qualité construction moyenne	21000	30,00 \$	pi.2	630 000,00 \$	
	Services					
	- Qualité mécanique électricité moyenne	21000	25,00 \$	pi.2	525 000,00 \$	
	SOUS-TOTAL AVANT CONTINGENCES DE DESIGN					1 599 250,00 \$ 100,0%
	CONTINGENCES DE DESIGN 10 %					159 925,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT CONDITIONS GÉNÉRALES					1 759 175,00 \$
	CONDITIONS GÉNÉRALES (chiffres de la Division 1000 reportés ici)					199 906,25 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES					1 959 081,25 \$
	TPS		7,00%			137 135,69 \$
	TVQ		7,50%			157 216,27 \$
	TOTAL DE LA SOUMISSION					2 253 433,21 \$
	Contingences de construction (incluant TPS et TVO)		12,00%			270 411,98 \$